

Table des matières

1.	Naissance de la démarche BPAVA.....	4
1.1	Objectif général de la démarche BPAVA	4
1.2	Objectif de cette étude	5
1.3	Méthodologie – organisation de l'étude	5
1.3.1	Identification d'acteurs bretons et préparation de la mission de terrain	5
1.3.2	Mission en Afrique	6
1.3.3	Retour de mission	7
1.4	Qui sont les acteurs bretons de la coopération internationale ?	7
2	Les agricultures vivrières face au défi alimentaire en Afrique de l'Ouest.....	9
2.1	Les émeutes de la faim, révélatrices de la crise alimentaire	9
2.2	Retour sur la notion de sécurité alimentaire	9
2.3	Caractéristiques de la production agricole en Afrique de l'Ouest.....	10
2.4	Les trois grands systèmes de production en Afrique de l'Ouest	10
2.5	Dans quel contexte évoluent ces agricultures familiales ?	12
2.6	Le suivi de la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest	13
2.6.1	Le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel.....	13
2.6.2	Le dispositif de veille régionale	13
2.6.3	Retour sur le bilan céréalié.....	14
2.6.4	Les Profils Pays Sécurité Alimentaire	15
2.7	Les politiques mises en place à différents niveaux	15
2.7.1	ECOWAP, la politique ouest-africaine de la CEDEAO	15
2.7.2	Les initiatives au niveau national	16
2.7.3	Au niveau local, les plans de développement communaux.....	17
3	Illustration à travers les zones étudiées	18
3.1	Dogondoutchi.....	18
3.1.1	Présentation du territoire	18
3.1.2	Présentation du contexte.....	19
3.1.3	Pistes d'intervention identifiées	19
3.2	Agadez – Département de Tchirozérine.....	19
3.2.1	Présentation de la zone	19
3.2.2	Contexte de la zone	21
3.2.3	Pistes d'intervention identifiées	21
3.3	Fada N'Gourma	23
3.3.1	Présentation de la zone	23
3.3.2	Présentation du contexte.....	23
3.3.3	Pistes de réflexion pour des interventions futures.....	24
3.4	Ségou	25
3.4.1	Présentation de la zone	25
3.4.2	Contexte de la zone	26
3.4.3	Principales pistes d'intervention	26
3.5	Région de Mopti	27
3.5.1	Les différentes zones de la région de Mopti.....	27
3.5.2	Contexte.....	28
3.5.3	Pistes d'intervention.....	28
3.6	Cayar.....	29
3.6.1	Présentation de la zone	29
3.6.2	Contexte de la zone	30
3.6.3	Pistes d'intervention.....	30
4	Et les bretons dans tout ça ?.....	32
4.1	Qu'est-ce qui rapproche les bretons des ouest-africains ?.....	32

4.2	Comment les bretons interviennent-ils en Afrique de l'Ouest ?.....	32
4.3	Quelles leçons en tirer ?.....	33
4.4	Quelles pistes pour la démarche collective ?.....	34
4.5	Programme et contenu des présentations du 26/10/09.....	34
4.6	Contenu des débats et engagements.....	34
4.7	Des regroupements d'acteurs à accompagner et encourager.....	35
4.7.1	Regroupement par pays d'intervention	35
4.7.2	Regroupement autour d'une même thématique	36
<i>Annexe 1 - Liste des abréviations</i>		<i>40</i>

Introduction

En 2008, de nombreux acteurs bretons de la coopération internationale, aux profils très variés, se sont sentis désarmés et impuissants face à l'ampleur de la crise alimentaire. Ils ont alors décidé de se réunir autour d'une démarche collective, pour mutualiser leurs réflexions et moyens et pouvoir ainsi intervenir de façon plus éclairée et plus efficace en appui aux populations défavorisées d'Afrique de l'Ouest.

Ce rapport présente les premiers pas de cette démarche et les types d'acteurs bretons qui s'y sont associés, puis analyse les causes de la crise alimentaire ouest-africaine. Après une rapide présentation des dispositifs et politiques mises en place sur le terrain par les gouvernements et institutions régionales¹, des propositions d'actions sont formulées, en gardant à l'esprit que si dans un premier temps les projets concerneront des zones précises, la démarche collective peut et devra à terme apporter à tous les acteurs intervenant en Afrique de l'Ouest des éléments pour mieux définir et mener leurs actions.

Enfin, c'est un document d'analyse synthétique et transversale. Les nombreuses structures rencontrées en Afrique ou en Bretagne m'ont permis de construire et d'enrichir l'analyse, mais ils ne sont pas directement exposés ici. Un répertoire de ces acteurs et de leurs compétences sera bientôt disponible sur le site internet des Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité.

1 Dans ce document, la notion de « région » recouvre le territoire de l'Afrique de l'Ouest.

1. Naissance de la démarche BPAVA²

En 1996, la FAO³ évaluait à 830 millions le nombre de personnes affectées par la faim, la malnutrition ou la sous-nutrition, et le sommet mondial de l'alimentation qui avait suivi fut l'occasion de fixer l'objectif de diviser leur nombre par deux d'ici 2015. Toutefois, le dernier rapport de la FAO sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, paru en octobre 2009, précise que pour la première fois dans l'histoire de l'humanité plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim. 70% d'entre elles sont des paysans ou des salariés agricoles et leurs familles. S'y ajoutent des petits pêcheurs.

D'après la FAO :

- La sous-alimentation ou sous-nutrition fait référence à la situation des personnes dont l'apport énergétique alimentaire est en permanence inférieur au besoin énergétique alimentaire minimal pour mener une vie saine et pratiquer une activité physique modérée. Elle tourne en moyenne autour de 1900 calories. A moins de 1400 calories par jour, on parle d'extrême sous-alimentation et de faim chronique.
- Le terme «malnutrition» signifie que la nourriture n'est pas assez équilibrée, c'est-à-dire qu'elle ne contient pas assez de vitamines, de sels minéraux, de protéines et de calories (hydrates de carbones et matières grasses). Mais le problème de la malnutrition ne concerne pas que les pays pauvres. On le rencontre aussi dans les sociétés développées, souvent combiné à des excès pondéraux.

1.1 Objectif général de la démarche BPAVA

Dans ce contexte, le Conseil Régional de Bretagne a décidé de coordonner une démarche collective pour contribuer au mieux à la relance des agricultures vivrières dans les pays affectés par la faim. Dans un souci d'efficacité, il a été nécessaire de concentrer cette nouvelle action concertée des acteurs bretons vers un territoire.

L'Afrique de l'ouest a été retenue pour trois raisons :

- Elle est une des zones les plus affectées par la faim,
- C'est la région du monde où les actions de solidarité impliquant des Bretons sont les plus nombreuses,
- Un partenariat économique a été engagé entre la Bretagne et l'UEMOA⁴, à la faveur de plusieurs missions d'entreprises préparées par Bretagne International⁵ et d'un projet ambitieux autour de la production de coton biologique équitable au Mali et au Burkina Faso.

Cette démarche collective est ouverte à tous les acteurs inscrits dans une dynamique de coopération avec des partenaires ouest-africains : associations de solidarité internationale, collectivités territoriales, entreprises, migrants, centres de formation,... Elle s'inscrit plus largement dans la démarche portée à travers la plateforme ABCIS⁶.

2 Bretagne pour la Promotion des Agricultures Vivrières en Afrique de l'Ouest

3 Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), http://www.fao.org/index_fr.htm
Portail FAO sur la faim, <http://www.fao.org/hunger/fr/>

4 Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, <http://www.uemoa.int/index.htm>

5 <http://www.bretagne-international.com/>

6 Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité,
<http://www.bretagne-solidarite-internationale.org/>

1.2 Objectif de cette étude

Pour initier cette démarche, un travail d'enquête était nécessaire, en Bretagne comme en Afrique de l'Ouest. La CASI Bretagne⁷ et l'association Pékéa⁸ se sont alors associées pour proposer au Conseil Régional de Bretagne une recherche-action afin de déterminer ce que pourrait être une réponse collective de la Bretagne aux défis du renforcement des productions vivrières en Afrique de l'Ouest.

Cette recherche-action s'est déroulée de janvier à novembre 2009, en suivant 4 axes :

1. La réalisation d'un diagnostic complet sur la situation de la production de produits vivriers en Afrique de l'Ouest et sur la situation des marchés locaux, régionaux et mondiaux de produits alimentaires,
2. L'identification des attentes des acteurs locaux d'Afrique de l'Ouest, notamment des petits producteurs et de leurs organisations,
3. L'analyse des actions en faveur de l'agriculture vivrière en Afrique de l'Ouest menées par d'autres acteurs,
4. L'identification des actions qui pourraient être mises en œuvre par les acteurs bretons avec leurs partenaires d'Afrique de l'Ouest.

L'objectif de cette recherche-action est donc de contribuer à l'émergence de relations fortes entre les acteurs bretons impliqués dans des projets de soutien à l'agriculture vivrière dans les pays de l'UEMOA et leurs homologues et groupements de producteurs dans l'UEMOA, afin de développer des relations équitables et durables entre les acteurs bretons et les acteurs d'Afrique de l'Ouest par la promotion des agricultures vivrières.

Les résultats de cette étude ont été en partie présentés lors des 3èmes Assises de la solidarité internationale en Bretagne (23 et 24 octobre 2009, Brest), puis à l'occasion d'une rencontre technique entre acteurs Bretons et Africains (26 octobre 2009, Brest). Ce rapport synthétique reprend ces présentations et intègre les réflexions qui sont venues les enrichir.

1.3 Méthodologie – organisation de l'étude

L'étude s'est déroulée en trois temps, présentés ci-dessous. Tous les aspects méthodologiques ont été présentés, discutés et validés en comité technique ou en comité de pilotage⁹. Ces comités ont pour volonté de représenter la diversité des acteurs bretons de la coopération.

1.3.1 Identification d'acteurs bretons et préparation de la mission de terrain

Les objectifs de cette étape étaient de :

- Rencontrer un maximum d'acteurs bretons de la coopération (au sens large), en révélant leur diversité en terme de statut (associations, entreprises, collectivités territoriales, centres de formation,...), vision des modalités du développement, objectifs (rentabilité économique, solidarité, ouverture au monde,...), moyens (humains, financiers,...), domaines de compétences,...
- Se documenter sur les origines de cette crise en Afrique de l'Ouest, les différents points de vue sur les actions à mettre en œuvre, les politiques mises en œuvre à différentes échelles (Afrique de l'Ouest, nationale, locale),
- Préparer la mission en Afrique de l'Ouest (objectifs de la mission, acteurs à rencontrer, zones à étudier,...).

7 Coordination des Associations de Solidarité Internationale, www.casi-bretagne.org

8 « Un savoir politique et éthique sur les activités économiques », www.pekea-fr.org

9 La liste des membres du comité technique est disponible en annexe 2

1.3.2 Mission en Afrique

La mission en Afrique de l'Ouest s'est déroulée sur 12 semaines du lundi 15/06/09 au samedi 05/09/09. Pour le choix des zones, deux entrées pouvaient être envisagées :

- L'entrée « *acteurs* », en s'intéressant aux principaux pays d'intervention des acteurs bretons, à savoir les pays sahéliens,
- Ou l'entrée « *problématique alimentaire* », en se centrant sur l'étude des zones de production et de vente (pays du Sud) et les pays de production et d'achat (pays du Nord).

Il a été jugé préférable d'appuyer et de renforcer les actions existantes en Afrique de l'Ouest plutôt que de développer des partenariats sur de nouvelles zones : l'entrée "acteurs" a donc été retenue. Néanmoins, les deux approches sont valides et il pourra être intéressant d'explorer la deuxième approche pour une autre étude.

Le Niger, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal ont donc finalement été retenus et le choix des zones au sein de ces pays s'est effectué dans l'objectif d'illustrer au mieux la diversité des situations : zones d'agriculture urbaine, péri-urbaine, zones cotonnières, zones irriguées, zones agro-pastorale et agriculture vivrière pluviale, zone littorale,... Il est bien entendu que cette grande diversité ne peut être complètement étudiée à travers un si faible nombre de zones.

Les zones retenues sont localisées sur la carte ci-dessous :

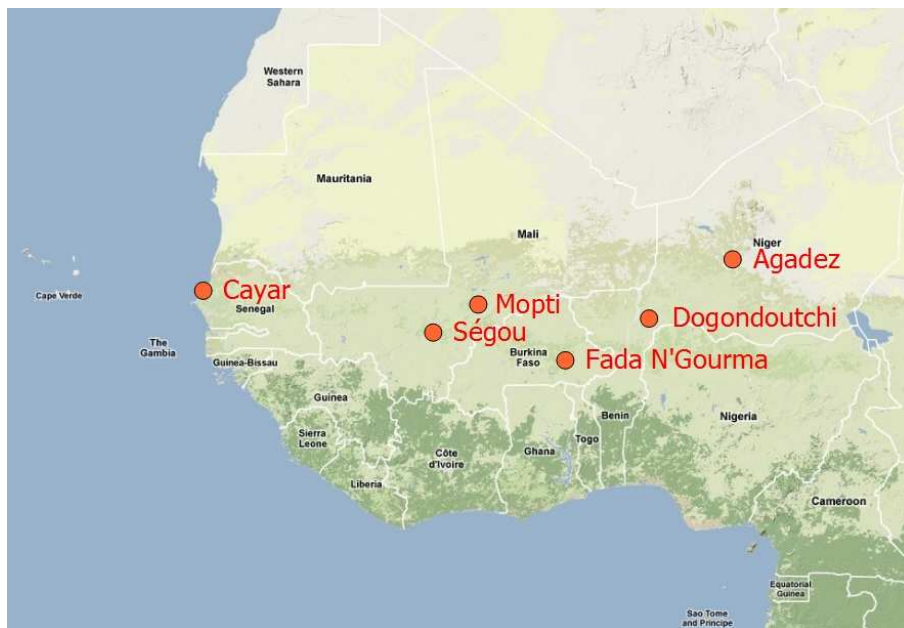


Illustration 1: Localisation des zones étudiées en Afrique de l'Ouest

Cayar, Mopti, Dogondoutchi et Agadez sont dans la zone de climat sahélien (pluviométrie de 100 à 600 mm/an), tandis que Fada N'Gourma et Ségou sont dans des conditions pluviométriques un peu plus favorables.

La mission durant 12 semaines, 3 ont été consacrées à chaque pays retenu. Le programme type était établi comme suit :

- 1 semaine dans la capitale (Niamey, Ouagadougou, Bamako et Dakar), afin de :
 - ✗ s'informer sur les grandes problématiques alimentaires nationales et sur les politiques et dynamiques mises en place,
 - ✗ identifier des acteurs à rencontrer sur la zone choisie dans chaque pays.
- 2 semaines sur la ou les zones retenue(s) dans le pays pour :

- ✗ rencontrer les partenaires, voire le représentant local des acteurs bretons,
- ✗ révéler les problématiques alimentaires propres à chaque zone,
- ✗ répertorier la diversité des actions menées par les différents acteurs,
- ✗ et identifier des pistes d'interventions.

A chaque étape, l'analyse s'est appuyée sur des entretiens avec des représentants des collectivités territoriales (région, département, commune) et services étatiques concernés, mais aussi avec des représentants d'organisations de la société civile (organisations de producteurs, de commerçants, de transformateurs, promotion du rôle de la femme, syndicats,...) actives dans les dynamiques de réponse à la crise alimentaire et enfin avec des structures proposant un appui d'ordre institutionnel, économique (caisses rurales, ONG de microfinance,...) et technique.

Le tableau ci-dessous présente le programme suivi pour cette étude :

Semaine n°	Période	Pays	Zone d'étude
25	15/06 → 19/06	Burkina Faso	Ouagadougou
26	22/06 → 26/06	Niger	Niamey
27-28	29/06 → 10/07	Niger	Commune de Dogondoutchi Département de Tchirozérine
29-30	13/07 → 24/07	Burkina Faso	Fada N'Gourma
31	27/07 → 31/07	Mali	Bamako
32-33	03/08 → 14/08	Mali	Régions de Mopti et Ségou
34	17/08 → 21/08	Sénégal	Dakar
35-36	24/08 → 04/09	Sénégal	Cayar

Afin d'entretenir le contact avec les acteurs bretons et leur permettre de suivre le déroulement de la mission, une lettre d'information a été rédigée pour présenter les premiers résultats de l'étude sur chaque zone (acteurs rencontrés, pistes d'interventions identifiées). Ces lettres ont été diffusées le plus largement possible via la plateforme ABCIS. L'objectif était que chaque acteur soit informé et puisse manifester son intérêt pour la démarche collective.

1.3.3 Retour de mission

Le retour de mission s'est effectué mi-septembre, soit un mois et demi avant les 3èmes assises de la solidarité internationale en Bretagne. Cette courte période a donc été utilisée à préparer la journée technique présentée précédemment, en enrichissant l'analyse de terrain par la confrontation avec les acteurs bretons concernés et avec des personnes ressources identifiées sur chaque zone. Les résultats présentés dans ce rapport intègrent donc les réflexions de ces acteurs et sont enrichis par les débats de la rencontre technique.

1.4 Qui sont les acteurs bretons de la coopération internationale ?

Les acteurs bretons réunis dans la démarche BPAVA ont des profils très variés. Ce sont des associations, des entreprises, des collectivités territoriales, des migrants, des chercheurs, des centres de formation,...

Tous n'ont pas les mêmes objectifs et leurs compétences sont souvent très différentes :

- Les entreprises doivent absolument rechercher la rentabilité de leurs interventions,
- Les associations recherchent rarement la rentabilité et leurs motivations peuvent être très diverses,

- Les collectivités territoriales sont tenues de justifier la pertinence des actions, qu'ils financent sur des fonds publics,
- Les migrants interviennent généralement en faveur de leur pays, avec lesquels ils entretiennent des liens forts,
- Les centres de formation ont un objectif éducatif et d'ouverture au monde,
- ...

Même si la plupart des acteurs bretons de la coopération internationale et de la solidarité partagent des valeurs proches, leurs points de vue sur le type d'agriculture à promouvoir (familiale ou industrielle, biologique ou conventionnelle,...) ou sur les stratégies d'amélioration de la sécurité alimentaire sont parfois très différents.

À différentes échelles, on observe des regroupements par types d'acteurs :

- La CASI Bretagne regroupe les associations de solidarité internationale. Elle leur propose des formations et de l'information et a aussi pour objectif la promotion de la dynamique de réseau tout en défendant les valeurs de ses membres,
- Bretagne International¹⁰ rassemble de nombreux industriels bretons et accompagne le développement de leurs activités à l'international, à travers différentes prestations (actions individuelles, collectives, accueil d'investisseurs étrangers,...) et la diffusion d'informations,
- Des collectifs se regroupent par pays d'intervention et partagent leurs informations sur l'actualité, leur analyse des problématiques et dynamiques de ce pays et mettent parfois en place des actions collectives,... Les migrants y jouent souvent un rôle important, en partageant avec les autres membres leur connaissance du pays et leurs réseaux,
- Les collectivités territoriales se rencontrent régulièrement, de façon formelle ou informelle, et échangent sur les difficultés qu'ils rencontrent, leurs façons de travailler,...
- Dans chaque département, un centre RITIMO¹¹ propose une multitude d'informations pour informer les acteurs et les aider à comprendre les grandes questions d'aujourd'hui, mais aussi pour sensibiliser et éduquer au développement et à la solidarité internationale,
- ...

Enfin quelques exemples d'intervention collective ont pu être relevés, entre entreprises et associations ou encore en associant collectivités territoriales associations et entreprises autour d'un objectif commun sur une même zone. Ce dernier point sera plus développé dans les parties suivantes.

La région Bretagne est donc particulièrement riche en acteurs de la coopération et de la solidarité internationale, qui disposent de moyens et de savoir-faire complémentaires. De plus, nombreuses sont les structures intéressées par le regroupement avec leurs homologues pour partager leurs réflexions ou pour travailler ensemble.

Dans ce cas, comment expliquer que de nombreuses actions menées par des bretons en Afrique de l'Ouest soient mal adaptées, voire parfois inefficaces ?

Ceci peut certainement s'expliquer par la difficulté de comprendre les problématiques alimentaires en Afrique de l'Ouest et de se tenir informé de leur évolution, mais aussi parce qu'il est difficile de d'intervenir efficacement de façon isolée. La suite de ce document a donc pour objectif d'offrir une analyse rapide des problématiques alimentaires et d'identifier les conditions d'efficacité de cette démarche collective.

10 <http://www.bretagne-international.com/>

11 Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale, <http://www.ritimo.org/>

2 Les agricultures vivrières face au défi alimentaire en Afrique de l'Ouest

2.1 Les émeutes de la faim, révélatrices de la crise alimentaire

Au cours du premier semestre 2008, des émeutes populaires éclatent suite à la flambée des prix alimentaires. Ces émeutes, très médiatisées dans les villes, ont révélé une crise alimentaire profonde et inédite qui concerne également les populations rurales. De plus, il n'a pas forcément été observé de lien direct entre l'intensité de la faim et l'ampleur des émeutes, ce qui laisse à penser que c'est également une crise de gouvernance.

A l'échelle régionale l'Afrique de l'Ouest est autosuffisante en tubercules, fruits et légumes, et déficitaire en céréales, viandes et produits laitiers. Enfin, la région importe du riz, d'autres céréales comme du blé, de la viande, du lait,...

Des études ont même montré que 80 % des besoins alimentaires peuvent être satisfaits par les productions régionales et que depuis les années 80, la production régionale répond globalement à la croissance de la demande alimentaire. Dans ce contexte, comment expliquer une telle crise alimentaire ?

Toutes les analyses concordent à dire que cette crise alimentaire est en partie un problème de quantité de nourriture disponible, mais qu'elle relève surtout d'un problème d'approvisionnement et d'accessibilité des produits. Révélé par des facteurs conjoncturels, cette crise est donc profondément structurelle.

2.2 Retour sur la notion de sécurité alimentaire

Avant d'aller plus loin dans l'analyse de cette crise alimentaire, il est nécessaire de faire le point sur la notion de sécurité alimentaire.

La recherche de sécurité alimentaire vise à garantir un accès pour tous à chaque moment à une alimentation suffisante pour une vie saine et active.

À partir de cette définition, on comprend bien que la sécurité alimentaire suppose :

- une disponibilité continue de produits alimentaires,
- en quantité et en qualité adaptée,
- et à des prix accessibles.

La recherche de sécurité alimentaire suppose donc d'intervenir simultanément sur différents aspects : la production, le stockage, la transformation et l'approvisionnement des zones de consommation grâce à des circuits de commercialisation profitant tout autant aux producteurs (prix rémunérateurs) qu'aux consommateurs (prix accessibles, continuité de l'approvisionnement,...).

La dimension nutritionnelle fait aussi partie intégrante de la notion de sécurité alimentaire et si jusqu'à présent elle s'effaçait derrière les considérations quantitatives, elle est de plus en plus prise en compte dans la définition des actions. Les troubles d'origine nutritionnelle, sous nutrition et malnutrition, ont des conséquences irréversibles sur les catégories les plus jeunes de la population et sur les mères porteuses ou allaitantes. Ils impactent de ce fait profondément les populations à moyen et long terme.

2.3 Caractéristiques de la production agricole en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, environ 80 à 90 % des exploitations sont familiales, souvent de très petites dimensions (moins de 10 ha par exploitation¹²). Elles pratiquent une agriculture majoritairement extensive, qui valorise la main d'œuvre et les ressources naturelles disponibles et utilise peu d'intrants¹³ (semences, engrais, mécanisation,...). Ce type d'agriculture est le premier fournisseur de main d'œuvre, en employant plus de 60% de la population active de la CEDEAO¹⁴.

Les systèmes de production sont variés à l'échelle régionale et, contrairement à certaines idées reçues, les productions agricoles sont généralement très diversifiées au sein de chaque exploitation.

Ces exploitations familiales s'inscrivent dans un modèle d'agriculture vivrière, c'est à dire dont les productions végétales et animales sont destinées pour l'essentiel à nourrir les paysans eux-mêmes et leur famille. Les agricultures vivrières recouvrent des modes de vie très différents (sédentaire, nomade, transhumant) et des productions variées (végétales et animales). Par ailleurs, les agricultures industrielles, minoritaires, se concentrent principalement sur des productions de rente.

Soutenir les agricultures vivrières revient donc à favoriser le bon développement des petites exploitations familiales. Pour cela, il convient d'identifier, pour chaque zone d'intervention, les stratégies qui permettent aux exploitations familiales de sécuriser leur alimentation et leur économie. De ce fait, si les stratégies d'autoconsommation restent primordiales, les stratégies de diversification des sources de revenus (productions de rente, activités génératrices de revenus) méritent également d'être soutenues.

2.4 Les trois grands systèmes de production en Afrique de l'Ouest

A l'échelle de l'Afrique de l'Ouest, la pluviométrie varie de moins de 150 mm en zone saharienne au nord à près de 3000 mm sur les zones côtières. Ce gradient pluviométrique détermine trois grandes zones climatiques : une zone humide sur la côte, une zone sèche au nord et une zone intermédiaire au climat de type soudanien.

À ces grandes zones climatiques correspondent des grands systèmes de production, représentés sur la carte ci-après.

12 On estime qu'à l'échelle régionale chaque travailleur agricole valorise en moyenne moins d'un hectare.

13 En moyenne régionale, 9kg d'engrais sont utilisés par ha (la moyenne mondiale est de 100 kg/ha)

14 Commission Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest , <http://www.ecowas.int/index5.php?lang=fr>

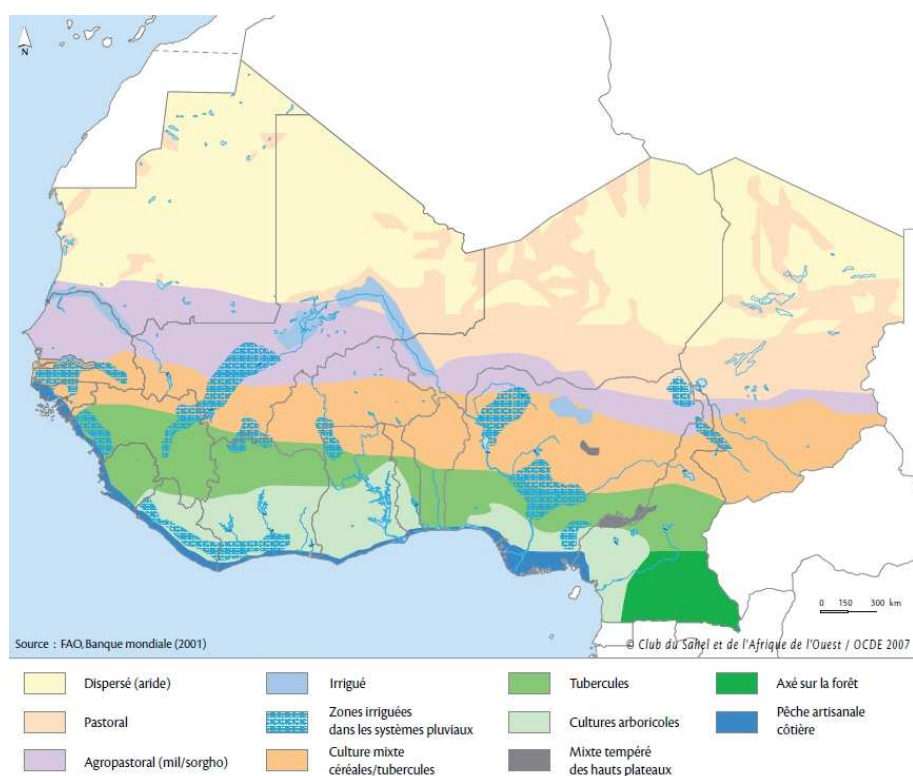


Illustration 2: Les grands systèmes de production en Afrique de l'Ouest

- Dans la zone côtière, humide, les principales productions alimentaires sont des racines et tubercules (igname, manioc, patate douce,...), des bananes plantain, du riz et du maïs. C'est également une zone où les cultures de rente comme le cacao, le café, l'hévéa ou l'ananas sont très développées et où se trouvent les grands centres de transformation agroalimentaire,
- Dans la zone sèche au nord, le climat de type sahélien limite fortement le potentiel de production et les productions alimentaires sont dominées par les cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, fonio,...), principalement pluviales (c'est-à-dire non irriguées). C'est également le principal bassin d'élevage bovin, ovin et caprin (Burkina Faso, Mali, Niger), même si les sécheresses consécutives ont forcé de nombreux pasteurs à descendre plus au sud pour se sédentariser. Cette zone est généralement délaissée par les politiques publiques car elle présente moins d'enjeux économiques,
- Dans la zone intermédiaire, semi humide, on retrouve une mosaïque de systèmes de production avec des cultures mixtes : à la fois des céréales et des tubercules avec des productions très diversifiées par ailleurs.

La carte suivante illustre ce zonage en localisant les principaux bassins de production des cultures vivrières en Afrique de l'Ouest.

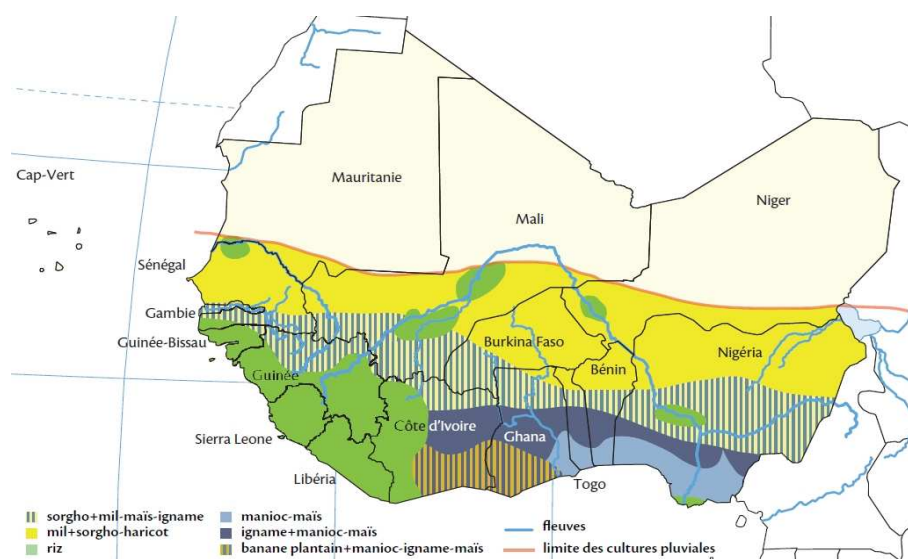


Illustration 3: Localisation des principaux bassins de production des cultures vivrières (source : bureau Issala d'après J.-L. Chaléard et CSAO)

La lecture de cette carte illustre bien le fait que la crise alimentaire actuelle n'est pas uniquement un problème de volume et de diversité de production, mais aussi un problème de répartition géographique des produits alimentaires : travailler à la valorisation des complémentarités entre ces bassins de production apparaît être un axe important de lutte contre cette crise alimentaire.

2.5 Dans quel contexte évoluent ces agricultures familiales ?

Pour décrire le contexte dans lequel évoluent les agricultures familiales, il faut souligner trois facteurs majeurs :

- la demande alimentaire est en rapide mutation,
- les contraintes et enjeux écologiques sont de plus en plus forts,
- le contexte institutionnel et commercial est peu favorable.

En effet, la population ouest africaine double tous les 25 ans et la proportion d'urbains s'accroît. Actuellement, le rapport entre la population urbaine et la population rurale est même en train de s'inverser dans certains pays. La demande alimentaire est donc profondément modifiée, en termes de volume (une famille rurale devra nourrir de plus en plus de personnes) mais aussi sur des aspects plus qualitatifs. Les femmes, qui préparent traditionnellement le repas, ont de moins en moins de temps et reportent leurs achats vers des aliments plus rapides à préparer et souvent moins chers.

Les agricultures familiales doivent de plus faire face à des enjeux écologiques, d'autant plus importants que les systèmes de production reposent principalement sur la valorisation des ressources naturelles.

Le climat évolue rapidement, ce qui se traduit par une descente des isohyètes¹⁵ vers le sud (de l'ordre de 200 à 300 km en 20 ans), par un allongement de la saison sèche ou encore par une moins bonne répartition spatiale des pluies, qui sont de plus en plus irrégulières. En conséquence, la zone soudanienne accueille de plus en plus les productions de la zone côtière (racines, tubercules, maïs) et de la zone sahélienne (légumineuses, mil, élevage), tandis que la frange nord du sahel se spécialise dans l'élevage. Ces mutations rapides des secteurs agricoles sont toutefois difficiles à appréhender.

De plus, si les réserves foncières estimées paraissent importantes (à l'échelle ouest africaine, la FAO

¹⁵ Courbe joignant les lieux où les précipitations moyennes sont les mêmes

a estimé que 40% des terres potentiellement cultivables sont valorisées), ces surfaces sont souvent de faible valeur agronomique et l'extension des zones de culture vient déjà concurrencer les activités d'élevage dans de nombreux endroits. S'ajoutent à cela des pressions étrangères sur le foncier¹⁶, qui concernent souvent des terres parmi les meilleures et sur des surfaces importantes. Si jusqu'à présent la majeure partie de l'augmentation des productions agricoles était réalisée grâce à l'extension des surfaces cultivées, on voit bien que ce modèle est remis en question à moyen terme.

Depuis les années 80, les plans d'ajustement structurels imposés aux états africains par les institutions financières internationales ont affaibli et souvent réduit à néant les dispositifs et services qui accompagnaient le développement de l'activité agricole. Ces grandes institutions reviennent désormais sur la position, mais tout reste à reconstruire.

Enfin, il est primordial de reconnaître que le contexte commercial mondial met en concurrence « déloyale » les produits locaux avec les produits importés, en opposant les agricultures familiales ouest-africaines aux agricultures intensives, parfois subventionnées.

Au cours des deux prochaines décennies, l'agriculture ouest-africaine devra donc produire davantage, commercialiser une part accrue de cette production (puisque la part des consommateurs non producteurs va augmenter) et assurer un revenu décent à un nombre croissant d'actifs agricoles.

2.6 Le suivi de la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest

2.6.1 Le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel

Suite à la grave crise agricole et alimentaire de 1984/85, plusieurs donateurs membres du Club du Sahel¹⁷ ont décidé de créer, en 1985, le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel¹⁸. En effet, cette crise leur a permis de réaliser les nombreuses difficultés à répondre à cette crise par manque d'information et de coordination :

- Les données sur les productions agricoles, et plus généralement sur les bilans céréaliers, étaient de très mauvaise qualité (peu fiables, partielles et produites beaucoup trop tardivement pour être utiles à la prévision des besoins d'aide alimentaire),
- et de plus, le manque de coordination entre donateurs a manifestement empêché, comme dans les années précédentes, de répondre de façon efficace à la crise.

Les données collectées et les analyses réalisées par le réseau doivent entre autres permettre de discuter l'aide alimentaire avec les donateurs, afin de mieux la maîtriser et d'en diminuer les effets pervers.

2.6.2 Le dispositif de veille régionale

Le bilan de la campagne agricole constitue la principale source d'information pour la prise de décision dans l'élaboration des stratégies alimentaires en Afrique de l'Ouest, et particulièrement au Sahel. Le dispositif de veille mis en place par le CILSS¹⁹ avec l'ensemble de ses partenaires techniques nationaux et régionaux fonctionne à travers des cadres de concertation réguliers pour la prévention des crises alimentaires au Sahel.

Ce dispositif regroupe les systèmes régionaux et internationaux d'information sur la sécurité alimentaire : le CILSS, la FAO, le PAM²⁰, FEWS NET²¹, des ONG (Afrique Verte contribue), ainsi

16 Sur ce sujet, l'ONG GRAIN produit régulièrement des analyses, <http://www.grain.org/accueil/>

17 CSAO, http://www.oecd.org/pages/0,3417,fr_38233741_38242551_1_1_1_1_1_1,00.html

18 RPCA, <http://www.food-security.net/>

19 Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, <http://www.cilss.bf/>

20 Programme Alimentaire Mondial (World Food Program), <http://fr.wfp.org/>

que les partenaires du CILSS. Il réalise des enquêtes agricoles permanentes dans tous les pays concernés, ainsi que des missions d'évaluations conjointes annuelles, et exploite des images satellite (couvert végétal, climatologie,...) et des données collectées sur les marchés, aux niveaux national et régional.

Au cours de l'année, cinq concertations régionales sont ainsi organisées :

- En juin, les zones à risque sont réactualisées à l'entrée de la période de soudure. Cette réunion permet de préparer le démarrage de la campagne agricole au Sahel et de faire le point sur le dispositif de suivi,
- En septembre, un bilan de campagne à mi-parcours établi (évaluation qualitative prévisionnelle de récoltes, identification préliminaire des zones à risque et perspectives alimentaires) et les missions conjointes d'évaluation des récoltes sont organisées. Elles sont menées en octobre dans les pays du Sahel par le CILSS, la FAO et FEWS NET,
- En novembre, les résultats préliminaires des productions céréalières permettent d'établir les bilans céréaliers au niveau national et régional et de dégager les perspectives alimentaires pour la prochaine année de consommation,
- En décembre a lieu la concertation entre les acteurs de la Sécurité Alimentaire au Sahel et les donateurs, en se basant sur le bilan global de la situation agricole et alimentaire au Sahel,
- En mars, le bilan actualisé de la campagne agricole écoulée est dressé. Il contient les chiffres de production définitifs (incluant les productions de contre saison et des cultures tardives), ce qui permet de mettre à jour les zones et populations vulnérables à l'insécurité alimentaire. C'est aussi l'occasion de faire le point des interventions et actions menées et de formuler des recommandations à destination des Etats et des Partenaires.

2.6.3 Retour sur le bilan céréalier

L'objectif du bilan céréalier est de quantifier les volumes de céréales disponibles ainsi que les déficits, et de préciser les besoins réels d'aide alimentaire. Ils se construisent chaque année pour chacun des neuf pays et relèvent des services nationaux de la statistique agricole. Le bilan céréalier s'appuie sur l'enquête agricole, ainsi que sur le suivi du déroulement de campagne.

Le bilan céréalier prévisionnel est élaboré dans une perspective de prévention des crises analysées en terme de structure de l'approvisionnement céréalier du pays. Il s'appuie donc sur des données estimées et non pas sur des données mesurées. Il est élaboré en octobre, au moment des récoltes, en se basant sur trois sources de données :

- l'estimation des rendements et de la production à partir des déclarations des paysans, interrogés en fin de d'hivernage (enquête agricole),
- l'estimation des stocks initiaux, qui sont en fait les stocks finaux du bilan définitif de l'année précédente. Ils comprennent les stocks paysans suivis dans le cadre de l'enquête agricole et les stocks nationaux de sécurité,
- l'estimation des importations commerciales et des aides alimentaires.

La demande céréalière est estimée en prenant en compte la consommation, les pertes et les provisions pour semences.

Ce bilan prévisionnel est ensuite réajusté entre janvier et mars, une fois les rendements connus grâce à l'enquête agricole, et le bilan définitif est établi à la fin de la période de soudure.

Le bilan céréalier fournit donc une vue « macro » de la situation alimentaire d'un pays pour une année donnée et permet d'appréhender l'ampleur de l'écart entre la production nationale de céréales et la consommation totale, en rendant compte des disponibilités alimentaires. Il constitue un

21 *Famine Early Warning Systems Network* (Réseau du système d'alerte précoce),
<http://www.fews.net/Pages/default.aspx>

indicateur de la sécurité alimentaire qui est utile pour déterminer les besoins éventuels d'assistance alimentaire.

2.6.4 Les Profils Pays Sécurité Alimentaire

La CEDEAO a travaillé en partenariat avec des acteurs régionaux de la sécurité alimentaire comme le ROPPA²², le CILSS et le CSAO à l'établissement de « Profils Pays Sécurité alimentaire » dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. Ainsi, chaque pays dispose d'une grille analytique d'indicateurs permettant une meilleure compréhension des causes structurelles des crises alimentaires, que les décideurs politiques peuvent prendre en compte dans la définition des politiques et stratégies d'investissement pour une sécurité alimentaire durable.

Les profils des 4 pays concernés par cette étude sont disponibles sur le site du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel.

2.7 Les politiques mises en place à différents niveaux

2.7.1 ECOWAP, la politique ouest-africaine de la CEDEAO

Au niveau régional, la CEDEAO et l'UEMOA ont défini des politiques en plusieurs points comparables. De fait, la politique de la CEDEAO, ECOWAP²³, est souvent citée en référence car elle concerne un espace économique plus « pertinent ». Le Nigéria, acteur économique de premier plan à l'échelle régionale, n'est par exemple pas membre de l'UEMOA, tout comme les autres pays anglophones ouest-africains.

ECOWAP a été adoptée le 19 janvier 2005, lors de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Afrique de l'Ouest. Depuis 2005, la mise en place d'ECOWAP a consisté à l'élaboration d'un plan d'action et à la formulation de programmes d'investissement agricole, au niveau régional (PRIA) et national (PNIA).

L'objectif général d'ECOWAP est de : « *Contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les états membres, ainsi que des inégalités entre les territoires, zones et pays* ».

Pour ce faire, sept objectifs spécifiques sont définis :

- la sécurité alimentaire des populations,
- la réduction de la dépendance alimentaire dans une perspective de souveraineté alimentaire,
- l'intégration des producteurs au marché,
- la création d'emplois garantissant des revenus à même d'améliorer les conditions de vie des populations rurales ainsi que les services en milieu rural,
- l'intensification durable des systèmes de production,
- la réduction de la vulnérabilité des économies ouest africaines en limitant les facteurs d'instabilité et d'insécurité régionale,
- l'adoption de mécanismes de financement approprié.

Les travaux de formulation des PRIA mobilisent différentes structures d'ampleur régionale : des structures politiques et économiques (CEDEAO, CSAO²⁴,...), des structures de recherche

22 Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles, <http://www.roppa.info/>

23 ECOWAS est le nom anglais de la CEDEAO. Le « P » de ECOWAP désigne la Politique de la CEDEAO

24 Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest,

http://www.oecd.org/pages/0,3417,fr_38233741_38242551_1_1_1_1_1,00.html

(ADRAO²⁵, CORAF²⁶, CILSS²⁷,...), des structures de représentation de la société civile (ROPPA²⁸, HUB rural²⁹,...). Chaque structure contribue aux réflexions sur des aspects précis de l'élaboration des PRIA. Ces programmes devraient être finalisés sous peu.

ECOWAP est intéressante à plusieurs titres :

- elle redonne une place importante à l'agriculture dans l'économie de l'Afrique de l'Ouest,
- elle reconnaît la nécessité de la souveraineté alimentaire,
- elle reconnaît l'efficacité des exploitations familiales dans la mise en valeur agricole des ressources naturelles.

Au niveau agricole, ECOWAP peut se résumer en trois grands axes :

- intensifier durablement la production agricole,
- gérer l'instabilité croissante des marchés,
- réduire la vulnérabilité des petits producteurs.

Intensifier durablement la production agricole nécessite d'améliorer la disponibilité en intrants (semences, engrais, matériel,...), développer l'appui-conseil aux producteurs, mieux valoriser des eaux de surface et souterraines (puits, périmètres irrigués,...), améliorer la complémentarité entre agriculture et élevage,... l'expérience montre que dans les zones où l'agriculture a bénéficié de telles incitations, des progrès rapides ont été observés (Office du Niger par exemple).

Gérer l'instabilité croissante des marchés passe nécessairement par :

- la structuration des filières dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs,
- l'augmentation des capacités de stockage et de transformation pour s'adapter à la demande,
- l'augmentation de la part de la production de chaque famille destinée à la commercialisation.

Réduire la vulnérabilité des producteurs fait aussi appel à différentes dimensions, comme :

- la sécurisation des statuts fonciers,
- l'adaptation des mécanismes de financement aux besoins des moyens locaux,
- la formation, à tous niveaux,
- l'accompagnement et la diffusion des avancées de la recherche.

Cette politique agricole comporte donc plusieurs éléments intéressants, mais il est à craindre qu'elle ne puisse jamais être appliquée. Une double menace pèse en effet sur elle : les négociations à l'Organisation Mondiale du Commerce, et surtout les négociations sur le Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO, notamment avec l'Union Européenne.

Enfin, en montrant la nécessité d'intervenir de façon coordonnée à l'échelle ouest-africaine, cette crise aura peut-être comme conséquence d'accélérer la démarche d'intégration régionale, qui se concrétise peu à peu, comme le montre la mise en place du NEPAD³⁰.

2.7.2 Les initiatives au niveau national

À l'échelle nationale, plusieurs initiatives sont également intéressantes. Entre autres, les expériences d'élaboration de lois d'orientation agricole au Sénégal et au Mali sont innovantes car elles ont donné

25 Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest, <http://www.warda.org/warda/adrao/default.asp>

26 Conseil l'ouest et le centre africain pour la recherche et le développement agricole, <http://www.coraf.org/>

27 Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, <http://www.cilss.bf/>

28 Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest, <http://www.roppa.info/>

29 « Appui au développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre », <http://www.hubrural.org/>

30 Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique, <http://www.nepad.org/2005/fr/home.php>

la parole aux petits producteurs, représentés par des structures nationales. Je n'ai rencontré des acteurs impliqués dans ces processus qu'au Mali, raison pour laquelle je ne présente pas ici le processus suivi au Sénégal.

Au Mali, l'existence de la CNOP³¹ a permis l'organisation d'une concertation des paysans au niveau local, qui a été reprise dans chaque région. Une synthèse paysanne nationale s'est alors tenue à Ségou les 12, 13 et 14 septembre 2005, aboutissant à l'élaboration du mémorandum paysan³².

Dans ce mémorandum, qui a fortement influé le contenu de la Loi d'Orientation Agricole, les paysans ont formulé leur souhait d'«une Agriculture durable, productive, innovante et compétitive:

- *basée principalement sur les exploitations familiales agricoles multifonctionnelles, multidimensionnelles, conduites par des exploitants dont les professions sont reconnues et sécurisées,*
- *qui nourrit ses populations urbaines et rurales, qui assure des revenus décents et suffisants aux exploitants et qui participe à l'amélioration du cadre de vie des populations rurales sur la base de l'équité entre les villes et les campagnes.»*

Depuis, la CNOP continue à représenter les paysans maliens auprès des instances gouvernementales chargées de la mise en place de la Loi d'Orientation Agricole, depuis 2006. Un site web, actualisé de temps en temps, permet de suivre l'actualité sur ce sujet et propose un retour sur tout le processus, depuis la concertation paysanne³³.

2.7.3 Au niveau local, les plans de développement communaux

Enfin, dans le cadre de la décentralisation, des plans de développement sont élaborés par de nombreuses communes. La décentralisation n'étant pas aussi avancée dans tous les pays, ces plans ne sont certes pas d'une qualité comparable d'un pays à l'autre, mais leur existence mérite d'être soulignée.

Ces plans de développement communaux (le nom change d'un pays à l'autre) sont normalement élaborés tous les 4 à 5 ans sur un processus de concertation des populations locales. Ils listent les « atouts et contraintes » des communes, ainsi que les actions envisagées par les populations concernées pour améliorer leurs conditions de vie. Il n'est pas encore obligatoire dans tous les pays ouest-africains que les acteurs intervenant dans le développement inscrivent leurs interventions dans les recommandations qui y sont formulées. Cependant il m'apparaît important de valoriser ces documents quand ils existent et surtout d'accompagner leur mise à jour en veillant à la concertation des populations locales.

31 Coordination Paysanne des Organisations Paysannes, <http://www.cnop-mali.org/>

32 Disponible ici : <http://www.cnop-mali.org/spip.php?article6>

33 <http://loa-mali.info/>

3 Illustration à travers les zones étudiées

Dans cette partie, l'objectif est d'illustrer les aspects présentés dans les parties précédentes à travers l'exposé des problématiques et pistes d'intervention identifiées sur chaque zone visitée durant la mission en Afrique de l'Ouest. Pour chaque zone, les données présentées sont tirées d'entretiens avec des structures intervenant localement. Ces exposés reprennent le contenu des lettres d'information envoyées depuis le terrain et prennent en compte les critiques et remarques qu'ont pu y apporter des personnes ressource identifiées sur le terrain et leurs partenaires bretons rencontrés au retour de mission.

Sur chaque zone, chaque acteur rencontré m'a permis d'avoir un éclairage différent sur la problématique alimentaire et de la comprendre le mieux possible, dans le peu de temps que j'y restais. Ces acteurs sont trop nombreux pour être décrits ici (environ 150). Un répertoire a été élaboré, qui contient une courte description de chacun d'entre eux, ainsi que leurs domaines de compétences et leurs contacts. Ce répertoire doit être finalisé, et il sera à terme disponible sur le site ABCIS³⁴. J'ai essayé d'y identifier les structures ou personnes ressource, ainsi que les exemples que j'ai jugés particulièrement intéressants, afin que les acteurs bretons qui le souhaitent puissent rentrer en contact avec eux.

Sont donc présentées ici les description des zones, du contexte dans lequel elles évoluent et des pistes d'intervention identifiées. Pour rappel, la localisation des zones étudiées est présentées en page 6.

3.1 Dogondoutchi

3.1.1 Présentation du territoire

Le département de Dogondoutchi est situé sur la route qui mène de Niamey à Agadez. Je m'y suis arrêté du lundi 29 juin 2009 au jeudi 2 juillet 2009, pour y rencontrer des partenaires d'ASF³⁵, de Tarbiya Tatali et du GREF³⁶. J'y ai été accueilli par Ilia Warou de l'ONG locale ARIDEL³⁷, qui m'a introduit auprès du maire (qui m'a remis le plan de développement communal) puis m'a aiguillé vers les contacts jugés intéressants pour l'étude.

Le territoire de Dogondoutchi peut-être découpé en quatre unités de paysage :

- le *dallol maouri*, vallée formée par un ancien cours d'eau fossile, où la nappe phréatique se situe à 6 m de profondeur et est parfois affleurante. C'est une zone de maraîchage,
- des plaines, où sont installées les céréales sèches,
- des mares permanentes et semi-permanentes où sont installés des périmètres maraîchers et piscicoles,
- des plateaux et versants dégradés utilisés comme pâtures.

Le climat est de type sahélien, avec une pluviométrie moyenne annuelle entre 600 et 700 mm/an, marqué par l'alternance de deux saisons : sèche de novembre à juin et pluvieuse de juillet à octobre.

Au dernier recensement les populations étaient de l'ordre de 668 000 personnes, appartenant à différentes ethnies : les haoussa, les peuls, les touaregs, les djerma,...

34 <http://www.bretagne-solidarite-internationale.org/>

35 Agro Sans Frontière, <http://www.agrosansfrontiere.org>

36 Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières, <http://www.gref.asso.fr/>

37 Action pour le Renforcement des Initiatives de Développement Local

En année normale, la population tire son alimentation de produits d'origine locale (comme les céréales sèches, le maraîchage, la viande, le poisson) et de produits importés (principalement du riz).

3.1.2 Présentation du contexte

D'un point de vue politique, le contexte est jugé favorable par les partenaires africains, qui apprécient l'appui des collectivités des élus locaux en direction des activités agricoles.

L'évolution du climat est leur principale préoccupation, notamment avec l'avancée du désert. En effet la zone au nord de Dogondoutchi, auparavant considérée comme le grenier agricole du département, est depuis 10 ans déficitaire en céréales une année sur deux. De plus en plus de personnes migrent ainsi vers le sud ou vers la ville durant la saison sèche. En règle générale, la production agricole du département a fortement baissé et 3 des 10 communes sont structurellement déficitaires.

3.1.3 Pistes d'intervention identifiées

La principale piste identifiée concerne l'appui au maraîchage : autour des trois mares de la zone et dans le *dallol maouri*, des périmètres maraîchers permettent déjà à la population (hommes et femmes, mêmes les moins aisés) de réaliser des productions de contre saison variées pour leur alimentation ou la vente. Ces périmètres semblent relativement bien équipés pour l'irrigation (puits, pompes, bassins de retenue, canaux). L'appui pourrait donc se concentrer sur :

- l'approvisionnement en semences (locales, issues de la recherche ou envoyées depuis la France car il semble qu'elles soient appréciées),
- le développement de l'appui-conseil technique,
- le développement de cultures de contre saison variées, pour l'alimentation et la vente,
- le développement des capacités de conservation des produits maraîchers (pommes de terre, tomate, chou,...),
- un accompagnement sur les aspects commerciaux, afin de sécuriser les débouchés et les revenus des producteurs et donc leur confiance dans ce type de production.

Par ailleurs, un important travail de récupération des terres est en cours sur les zones désertiques et pourrait être appuyé. Ces actions permettent en effet de lutter contre l'érosion et d'améliorer la régénération des aires de pâturage, actuellement colonisées par des mauvaises herbes. Les compétences en formation et en réalisation de ces ouvrages existent au niveau national : l'effort pourrait donc se concentrer sur la promotion de ces pratiques voire sur la participation à leur financement.

Enfin, il paraît crucial de développer l'appui aux femmes, à travers l'alphabétisation et le développement de formations sur les activités génératrices de revenus (transformation d'arachide, activités d'embouche, petit commerce,...).

3.2 Agadez – Département de Tchirozérine

3.2.1 Présentation de la zone

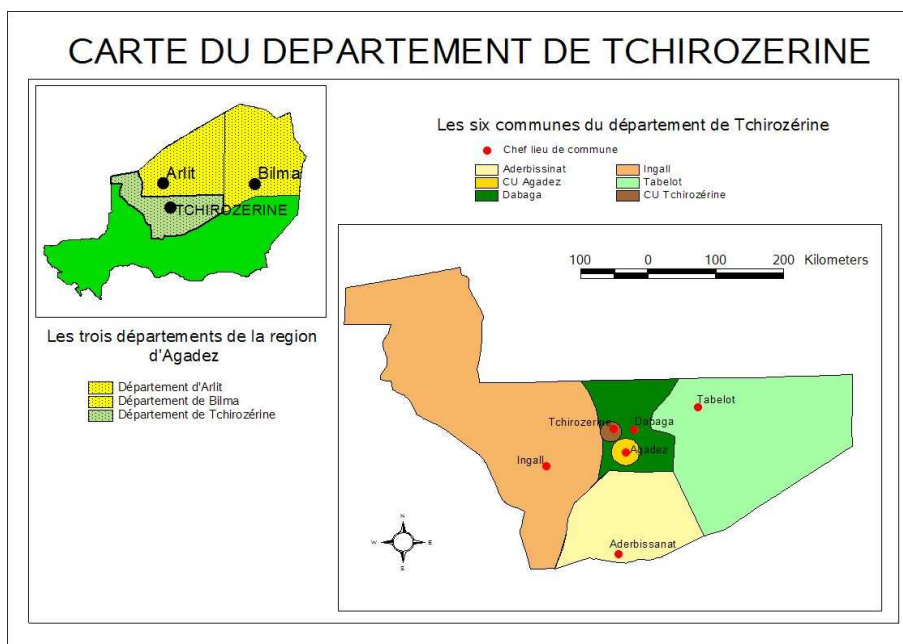


Illustration 4: Localisation du département de Tchirozérine (Niger)

Le département de Tchirozérine appartient à la région d'Agadez, située au nord du Niger, qui représente de l'ordre des deux tiers de la surface totale du pays. Je m'y suis rendu du vendredi 3 juillet 2009 au samedi 11 juillet 2009 pour y rencontrer les équipes de terrains du conseil général des Côtes-d'Armor et d'Afrique Verte³⁸, ainsi que des partenaires d'ASF. J'y ai été accueilli par l'équipe du RAIL³⁹, partenaire du conseil général des Côtes-d'Armor, qui m'a aiguillé vers de nombreuses structures.

Le climat est de type désertique, avec une pluviométrie de l'ordre de 150 mm/an. L'année comprend quatre saisons : chaude de mars à juin, pluvieuse de juillet à septembre, intermédiaire d'octobre à novembre puis froide de décembre à février. Le département de Tchirozérine est peu densément peuplé, avec une population estimée autour de 200 000 habitants principalement composée de touaregs, de haoussas et de peuls.

Le territoire peut-être découpé en deux grands ensembles :

- Au nord-est, le massif montagneux de l'Air est une zone de petit élevage et de productions maraîchères et fruitières (sur des sites aménagés autour des cours d'eau), les céréales sèches y sont cultivées en faible quantité,
- A l'ouest et au sud, les plaines d'Irhazer et du Tadress sont des zones désertiques, principalement dédiées à l'élevage pastoral (dromadaires, bovins, petits ruminants), tandis que l'agriculture, très limitée, se réduit à du maraîchage autour de quelques points d'eau temporaires qui apparaissent à la saison des pluies.

Le département est largement déficitaire en céréales sèches, maïs, riz et blé. Il est approvisionné par des commerçants qui les achètent au sud du pays et en moindre partie par des caravanes touaregs. Cette zone est néanmoins excédentaire en produits maraîchers et fruitiers (massif de l'Air) ainsi qu'en viande.

En schématisant :

- les producteurs de l'Air et de Tchirozérine tirent leurs revenus de la vente de leurs produits,

³⁸ <http://www.afriqueverte.org/>

³⁹ Réseau d'Appui aux Initiatives Locales, <http://www.rainiger.net/>

- principalement du maraichage,
- les pasteurs achètent ces céréales lors des transhumances (vente et échange de produits) et en vendant leurs animaux sur les quelques marchés au bétail.

3.2.2 Contexte de la zone

Le contexte actuel étant très compliqué, je n'ai pu me rendre que sur une des cinq communes du département. Depuis 2007, la région est en effet le lieu d'affrontement de fronts rebelles touaregs avec l'armée nigérienne. La région est en état de « mise en garde », ce qui signifie que l'armée contrôle tous les mouvements. Sur les cinq communes du département de Tchirozérine, deux ne sont pas du tout accessibles et ce sont précisément celles où l'agriculture oasienne est la plus développée (massif de l'Aïr).

Du fait des convois militaires obligatoires pour se rendre dans ces communes, les déplacements sont considérablement rallongés. J'ai fait le choix de me rendre dans la commune de Tchirozérine, transition entre les communes maraîchères du nord est et les communes d'élevage de l'ouest et du sud : me rendre dans cette commune m'a pris une journée et demie (aller-retour) alors qu'elle est normalement à une heure d'Agadez en voiture.

Si la situation présente quelques signes de retour au calme (signature d'accords de paix le 29 octobre 2009 avec 3 fronts rebelles sur 4), le contexte politique national vient perturber cette dynamique et rend l'avenir proche relativement incertain. Le 4 août 2009, la population s'est prononcée favorablement (lors d'un référendum au scrutin controversé) pour la modification de la constitution souhaitée par le président Tandja, entraînant l'avènement de la VI^e république.

Dans ce contexte, la population locale vit une période très difficile car le tourisme, qui faisait vivre la région et le département est réduit à zéro depuis deux ans, mais aussi parce que les principales voies d'accès aux villages de l'Aïr sont minées et fréquentées par des bandits, ce qui complique l'écoulement des produits agricoles. Néanmoins, les producteurs et pasteurs du département continuent à amener leurs productions et leurs animaux à Agadez par de nouvelles voies, pour les vendre et s'approvisionner en produits de première nécessité.

Le changement climatique se fait ici aussi cruellement ressentir, avec des pluies très irrégulières et particulièrement dévastatrices. Ainsi, suite à mon passage sur la zone, des pluies torrentielles se sont abattues sur le département, entraînant des dégâts importants, comme en témoigne cette liste, envoyée par une personne intervenant sur place.

« *Inondations d'aout dernier*

- *4 personnes décédées,*
- *3500 maisons détruites,*
- *7000 ménages affectés,*
- *Plus de 40 000 personnes sinistrées,*
- *44 000 têtes de bétail disparues,*
- *Environ 400 ha des jardins endommagés,*
- *6 établissements scolaires et 4 bâtiments administratifs effondrés,*
- *Une partie du système de distribution d'eau potable et une partie du système routier endommagé,*

Et de nouvelles récemment... »

Ceci est d'autant plus inquiétant que d'autres pluies ont de nouveau fait de gros dégâts dans le massif de l'Aïr en octobre 2009, période normalement « intermédiaire » vers la saison sèche.

3.2.3 Pistes d'intervention identifiées

Pour les producteurs de l'Aïr et de Tchirozérine, une piste très intéressante à développer serait

l'appui au maraîchage. S'il semble difficile d'envisager à court terme un appui technique au maraîchage dans l'Air (déplacements sur le terrain interdits ou limités), un appui peut d'ores et déjà être proposé aux différentes unions de producteurs maraîchers sur Agadez :

- proposer un appui organisationnel, pour une plus grande efficacité des organisations paysannes au service des maraîchers,
- travailler sur l'approvisionnement en semences (pommes de terre, oignon,...),
- développer l'appui conseil pour une meilleure utilisation des pesticide et engrais,
- accompagner la commercialisation des principaux produits (oignons, tomates, pommes de terre, agrumes), afin de sécuriser les revenus de nombreux producteurs des trois communes de l'Est. Il faudrait notamment :
 - ✗ les appuyer dans la réflexion sur les types de conditionnement et de transport les plus appropriés, ainsi que sur les possibilités de transformation et de stockage de ces produits afin de réguler l'offre,
 - ✗ étudier l'organisation des différentes filières afin qu'ils puissent à terme connaître et comprendre l'évolution des prix et mieux vendre leurs produits. Pour l'instant, les produits sont souvent « bradés » par besoin urgent de liquidité, alors même que des acheteurs viennent des pays côtiers comme le Ghana, le Togo, le Bénin ou le Nigéria... ce qui révèle leur intérêt pour ces productions.

Dans cette même zone, les récentes inondations ont montré la nécessité de protéger les berges. Il faudrait aussi désensabler et réhabiliter au plus vite les sites maraîchers endommagés.

Dans les communes de l'Ouest et du Sud, les sociétés pastorales de peuls et de touaregs ont besoin de puits pastoraux, de boutiques d'aliments du bétail et d'un appui technique sur les techniques d'élevage. Ces appuis sont en partie réalisés par un programme local (SESAC2), avec lequel un partenariat pourrait être envisagé pour les développer.

Par ailleurs, les pasteurs que j'ai pu rencontrer ont souligné trois points importants sur lesquels travailler :

- sensibiliser les pasteurs sur la gestion raisonnée des troupeaux (par exemple le fait qu'il vaut mieux réduire le troupeau et avoir des animaux en meilleure forme),
- continuer le travail qui a été commencé sur la commercialisation des animaux,
- appuyer les populations qui restent sur place lors des transhumances (femmes, enfants et vieux), pour qu'elles puissent mieux vivre en attendant le retour des caravanes (vente d'animaux, mise en place de banques céréalères).

Afrique Verte, entre autres, valorise le rôle des femmes en accompagnant des groupes de femmes dans la gestion de boutiques céréalères. Dans ce département fortement déficitaire en céréales, les boutiques céréalères sont une réponse adaptée en vue de la sécurisation de l'alimentation au cours de l'année. Elles permettent de constituer un stock de mil juste après la récolte (notamment grâce aux bourses céréalères organisées par Afrique Verte), qui est revendu, prioritaire aux membres du groupement, au début de la période de soudure, quand les prix sont au plus haut. Cependant, les boutiques céréalères ne sont pas présentes dans tous les villages et les stocks ne permettent de couvrir que partiellement les besoins alimentaires en période de soudure. En dehors de ces boutiques céréalères formelles, des groupes de quelques dizaines de femmes se rassemblent dans des villages pour acheter ensemble un stock de céréales complémentaire au moment où elles sont le moins cher, soit parce qu'aucune boutique céréalère n'est à leur disposition, soit parce qu'elle est insuffisante. Généralement, ces groupes fabriquent et vendent ensemble du petit artisanat afin d'alimenter la caisse commune et d'augmenter la quantité de mil qu'elles achètent. Mais avec la crise qui dure depuis deux ans, ces groupes fonctionnent au ralenti.

Une action intéressante pourrait être menée à destination de ces femmes, pour augmenter le nombre de villages disposant d'une boutique céréalère, mais aussi pour développer le type d'appui qu'offre Afrique Verte (bourses céréalères, appui à la gestion des boutiques céréalères, techniques de stockage) et réfléchir à comment permettre aux populations d'augmenter les quantités de céréales

stockées.

3.3 Fada N'Gourma

3.3.1 Présentation de la zone



Illustration 5: Localisation de Fada N'Gourma (Burkina Faso)

Fada N'Gourma est la capitale de la région de l'Est du Burkina Faso. Je m'y suis rendu du lundi 13 juillet 2009 au mercredi 22 juillet 2009 pour y rencontrer les partenaires du Conseil Régional de Bretagne, d'ASF et d'Afrique Verte.

La zone autour de Fada N'Gourma est plus au sud que les deux zones précédentes et bénéficie d'un climat plus favorable à l'agriculture. La pluviométrie moyenne est de l'ordre de 600 à 800 mm/an avec deux saisons, sèche d'octobre à avril et pluvieuse de juin à septembre.

Bien que l'on observe des différences entre le nord et le sud de la région, on observe une certaine homogénéité dans les paysages. L'agriculture de la région est de type agrosilvopastorale, faiblement mécanisée, avec des zones spécialisées dans la culture du coton (principalement autour des grands axes de communication) ou dans l'élevage de type transhumant plus au nord (embouche). C'est la troisième région d'élevage du Burkina Faso. La région dispose de nombreux fonds, apparemment sous valorisés.

La région est historiquement peuplée de gourmantchés et plus récemment de mossis et des peuls. Globalement, la région possède un potentiel agricole important et la plupart des aliments sont d'origine locale (céréales sèches, niébé, viande, légumes,...). Cependant, certaines zones (notamment vers le nord) ont un déficit céréalier.

3.3.2 Présentation du contexte

Cet été, la loi sur la sécurisation foncière en milieu rural a été adoptée. Si elle est correctement appliquée, elle devait être particulièrement utile dans cette région où des conflits fonciers sont apparus. En effet la raréfaction des pâtures résultant de la concurrence avec les usages agricoles est une problématique primordiale dans cette région.

De plus, cette région est une zone de culture du coton, dont le modèle de culture conventionnel est fortement critiqué par la population locale, entre autres pour la dégradation des sols et de la biodiversité qu'il semble induire. La région Bretagne intervient d'ailleurs auprès de l'O.N.G. Helvetas⁴⁰ qui accompagne des organisations de producteurs dans la culture de coton biologique. Ici aussi, la dégradation du climat se fait ressentir, notamment à travers la répartition des pluies qui sont plus irrégulières et moins bien réparties.

40 <http://www.helvetas.ch/wFrancais/index.asp>

Le Conseil Régional de l'Est est particulièrement préoccupé par les menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et il a présidé l'organisation d'un événement régional sur le thème : « *Gestion des ressources naturelles et culture du coton dans la Région de l'Est u Burkina Faso* ». Un document synthétique a été rédigé suite à cet événement et un exemplaire a été donné par le président du Conseil Régional de l'Est à l'attention des acteurs bretons de la coopération internationale et de la solidarité.

3.3.3 Pistes de réflexion pour des interventions futures

A l'échelle nationale, le Programme de Spécialisation Régionale (PROSPER) a pour objectif de valoriser les avantages comparatifs de chaque région. Dans ce cadre, le Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture au Burkina Faso appuie donc la Chambre Régionale d'Agriculture dans la définition de filières porteuses de la Région de l'Est. Après une consultation des populations rurales et acteurs économiques, des filières porteuses ont été définies pour la Région de l'Est, au nombre de 12 dont 4 prioritaires : le Niébé, la pêche, le bétail pour la viande et le karité (les 8 autres sont : Arachide, Sésame, Soja, petits ruminants, aviculture, porc, bois-énergie, la faune sauvage). En dehors de ce programme, maïs et sorgho intéressent également la Chambre Régionale d'Agriculture. Des plans d'actions ont été élaborés pour les 4 filières prioritaires et en janvier 2010 devraient être organisées des tables rondes avec les partenaires techniques et financiers, afin de définir ensemble les actions à mener pour un développement harmonieux de ces différentes filières. Des comités régionaux devraient se rassembler d'ici là pour préparer ces tables rondes. Cette opportunité est particulièrement intéressante pour les acteurs bretons.

Cette zone dispose de plus de conditions assez favorables à l'agriculture (climat et sol) et l'aménagement des bas-fonds permettrait d'augmenter les productions rizicoles et maraîchères. Ceci supposerait évidemment un appui organisationnel et technique pour permettre aux populations de valoriser ses terres de façon soutenable.

La Région de l'Est est la 3ème région d'élevage du Burkina Faso . Le zébu du Gourma qui y est élevé et est très apprécié des commerçants étrangers, qui viennent des pays limitrophes pour le ramener sur leurs marchés (Nigéria en bonne partie, Togo, Bénin et Ghana). Il est plus résistant et produit plus de viande. Les problèmes actuels tournent autour de la place de l'élevage et de l'agriculture. Il semble donc important de soutenir les efforts :

- dans les aménagements de couloirs de transhumances et de puits pastoraux,
- dans la restauration de pâtures dégradées et l'étude des possibilités de productions fourragères locales ou d'aliments du bétail (niébé, tourteau de coton),

Mais aussi de promouvoir :

- la réduction des cheptels, notamment à travers une amélioration des cheptels, une meilleure valorisation des produits animaux et la formation des jeunes,
- une meilleure intégration agriculture-élevage,
- la stabulation, qui permettrait de réduire les conflits liés à la transhumance tout en améliorant les possibilités de valoriser le lait.

Enfin, différentes structures s'intéressent déjà au potentiel de production fourragère local ou d'aliments du bétail et des partenariats avec ces organismes pourraient permettre à d'autres familles de profiter de leurs avancées.

Il existe par ailleurs deux laiteries à Fada N'Gourma (une micro et une plus importante), mais il n'a pas été possible de les rencontrer.

Enfin, des initiatives intéressantes existent dans la région en ce qui concerne la production

biologique : ARFA⁴¹ bénéficie d'un savoir-faire et d'une réputation importants et Helvetas s'intéresse très sérieusement à la promotion de maraîchage bio dans la région. Soutenir ces acteurs permettrait de s'appuyer sur leurs structures et de valoriser leurs expertises et expériences, afin d'en faire bénéficier plus largement les nombreux acteurs bretons qui s'intéressent aux possibilités de production bio dans d'autres pays africains.

Une étude des impacts de la conversion en bio des producteurs de coton, en terme économiques mais plus largement sur l'environnement et les autres productions animales, pourrait être très intéressante.

3.4 Ségou

Au Mali, j'ai eu à choisir entre les régions de Ségou et de Mopti, qui présentaient toutes deux un intérêt pour l'étude. J'ai finalement décidé d'accorder plus de temps à la région de Mopti car une plus grande diversité d'acteurs bretons y intervient.



Illustration 6: Carte simplifiée du Mali, avec les régions de Ségou et Mopti

3.4.1 Présentation de la zone

Je ne me suis donc arrêté à Ségou que pour trois jours, du lundi 3 août 2009 au jeudi 6 août 2009, pour y rencontrer les partenaires d'AFDI⁴² Bretagne. J'y ai été accueilli par l'AOPP⁴³ régionale, partenaire local d'AFDI Bretagne.

Le territoire de la région de Ségou peut se décomposer en deux grandes unités :

- De très grands périmètres irrigués, aménagés sur les berges du fleuve Niger et dans son « delta mort ». Il s'agit principalement de la zone Office du Niger, qui représente de l'ordre de 100 000 ha (sur 1 million d'hectares aménageables), que d'autres zones de moindre superficie viennent compléter : Office riz, projets Moyen Bani, plaine irriguée de San ouest. Ces vastes aires aménagées sont utilisées pour de la riziculture intensive (avec contrôle de l'eau et apport d'intrants) mais aussi pour le maraîchage. Aujourd'hui encore, elles sont valorisées en majorité par des petits producteurs. De par leur ampleur et leur potentiel de production, ces zones sont « uniques » : l'Office du Niger a souvent été qualifié de grenier à riz d'Afrique de l'Ouest.
- À l'écart de ces zones irriguées, on trouve des zones sèches d'agropastoralisme où sont cultivés des céréales sèches, de l'arachide, du niébé, des produits maraîchers,...

Le climat est de type sahélien avec une pluviométrie moyenne de 800 mm/an. L'année comprend

41 Association de Recherche et de Formation Agro-écologique

42 Agriculteurs Français et Développement International, <http://www.afdi-opa.org/>

43 Association des Organisations Professionnelles Paysannes, <http://www.aopp-mali.org/>

trois saisons : pluvieuse de juin à août, froide de septembre à décembre puis sèche de janvier à mai. La population avoisine les 2 200 000 habitants. Elle est composée de bambaras, bobos, peuls, somonos. L'origine des aliments est majoritairement locale : riz, céréales sèches, maraîchage,...

3.4.2 Contexte de la zone

Avec leur fort potentiel de production, les périmètres irrigués attirent depuis longtemps des familles qui cherchent à y obtenir des parcelles, mais également de plus en plus d'investisseurs étrangers. Les États-Unis et la Chine y ont acquis des surfaces pour la culture de la canne à sucre et plus récemment la Libye a obtenu un bail emphytéotique (sur 99 ans) pour une surface de 100 000 ha dans une zone non aménagée de l'Office du Niger. Cette dynamique de distribution de titres fonciers, apparemment récente, inquiète les petits producteurs...

En réponse à la crise alimentaire, le gouvernement malien a lancé de grandes initiatives : l'initiative riz et l'initiative maïs. Ces dispositifs visent à rétablir la capacité du pays à produire ses aliments, grâce la distribution d'intrants. Ces premières années, ces dispositifs ont été mis en place dans l'urgence et les résultats ont été jugés décevants par la population. En effet, les volumes produits ont fortement augmenté mais de graves erreurs ont été faites en ce qui concerne le stockage et la commercialisation de ces produits, qui n'était pas suffisamment encadrés. De plus, des commerçants étrangers (principalement mauritaniens) sont apparemment venus acheter une part importante des récoltes pour la revendre dans leur pays, profitant des prix bas. Cependant, les organisations paysannes disposent sur ces sujets d'une grande expertise et il semble que les services étatiques aient décidé de les impliquer davantage. Il sera donc intéressant de suivre les résultats de ces initiatives dans les années à venir.

Comme partout, l'évolution du climat se ressent également sur cette zone, avec l'allongement de la période sèche et surtout l'augmentation de la violence des pluies et du vent, qui engendre des inondations régulières.

Enfin, dans les zones plus sèches, on retrouve les problématiques propres aux zones agropastorales : les sols sont de plus en plus dégradés et la forêt recule.

3.4.3 Principales pistes d'intervention

Dans les zones rizicoles, de nombreux acteurs interviennent déjà auprès des producteurs, sur les aspects relatifs à la production du riz et du maraîchage. Il me semble donc intéressant de concentrer notre attention sur les aspects transformation, stockage et commercialisation des produits agricoles, afin d'aider les producteurs à rembourser les intrants, mais aussi et surtout pour leur permettre d'approvisionner au mieux le marché intérieur malien dans le contexte de l'Initiative Riz et de l'Initiative Maïs.

En dehors de la zone Office du Niger, les problématiques de développement semblent proches de celles de la zone du Sahel. Il serait intéressant de soutenir les cultures sèches appuyées par la Direction Régionale de l'Agriculture et les différentes ONG. intervenant localement. Entre autres, la culture de l'échalote et de l'oignon permettent déjà aux femmes d'augmenter leurs revenus.

Sur les cours d'eau de la région et aux abords du Niger, la construction de petits barrages pourrait permettre d'améliorer la disponibilité en eau durant la saison sèche et ainsi de développer le maraîchage. Ceci bénéficierait entre autres aux femmes.

L'aménagement de petits périmètres piscicoles dans les bancotières (bas-fonds exploités pour la fabrication de briques en terre), accompagné d'appui conseil technique pourrait permettre aux villageois de diversifier leurs revenus.

Enfin des caisses de proximité existent déjà dans la région. Il serait intéressant d'améliorer les caisses existantes, notamment en adaptant mieux l'offre aux besoins et moyens des populations

locales, et d'augmenter le nombre de ces caisses dans la région.

3.5 Région de Mopti

J'ai été accueilli dans la région de Mopti par l'équipe du Conseil Général d'Ille et Vilaine, qui travaille auprès de l'assemblée régionale. De nombreux autres acteurs bretons y interviennent : le Conseil Général d'Ille et Vilaine, l'AJCRPD⁴⁴, l'AIVM⁴⁵ et associations membres, les villes de Rennes, Vitré et Pacé, ASF, la Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales,...

3.5.1 Les différentes zones de la région de Mopti

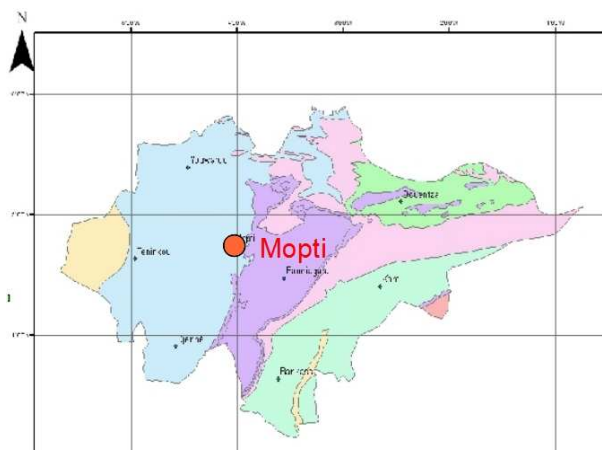


Illustration 7: Localisation de la ville de Mopti dans la région

La région de Mopti peut être grossièrement découpée en quelques zones.

- À l'ouest du fleuve Niger (ouest de Mopti), une zone inondée en saison des pluies dans laquelle se situe la ville de Djenné. Les villages y sont très isolés pendant l'hivernage. Les principales activités sont la riziculture et l'élevage, bien que la plupart des bêtes transhumant vers les zones exondées en saison pluvieuse.
- À l'est du fleuve, une zone exondée, qui comprend :
 - ✗ Le plateau dogon, où se situe la ville de Bandiagara : les terres à potentiel agricole sont très rares (de l'ordre de 10% de la superficie totale) et se concentrent autour des cours d'eau. Les principales productions sont maraichères, avec comme produits phares l'échalote et (plus récemment) la pomme de terre, qui s'exportent hors de la région.
 - ✗ Au sud du plateau, une zone de terres fertiles (sols dunaires) sur lesquelles sont produites des céréales sèches (mil, sorgho principalement) en quantité. Par ailleurs, dans la zone de Baye où passe le fleuve Sourou, les habitants cultivent beaucoup de riz,
 - ✗ Au nord du plateau dogon, une zone très sèche où l'agriculture est peu représentée (céréales sèches et dattes) et où l'élevage domine.

Les différentes zones de cette région sont donc complémentaires d'un point de vue alimentaire : en schématisant, l'ouest fournit du riz et de la viande, le plateau dogon fournit des produits maraîchers, la plaine au sud-est approvisionne la région en céréales sèches,.... En année normale, la région est donc « autosuffisante ».

44 Association de Jumelage Coopération Rennes Plateau Dogon, <http://rennes.plateau.dogon.free.fr/>

45 Association Ille-et-Vilaine / Mopti, <http://www.aivmcoopdec.org/>

Le climat de la région est de type sahélien, avec une pluviométrie moyenne de 650 mm/an. L'année se découpe en trois saisons : sèche de mars à juin, humide de juillet à septembre puis froide d'octobre à février.

Différentes ethnies composent la population de la région : des peuls, des dogons, des songhais, des bozos, des bambaras,...

3.5.2 Contexte

Le climat politique national et régional est apaisé et la décentralisation est plutôt bien acceptée : la collaboration entre les instances politiques et administratives est bonne.

Les déficits pluviométriques des dernières années, certainement liés à l'évolution du climat, mettent en danger les productions céréalières. Enfin, la zone située à l'ouest du fleuve Niger est inondée en période des pluies et les villages qui s'y trouvent sont alors très fortement enclavés.

3.5.3 Pistes d'intervention

Dans la zone inondée, plusieurs pistes d'intervention méritent d'être explorées :

- L'aménagement de petits périmètres irrigués villageois apporte beaucoup en terme de sécurisation de la production du riz. Plusieurs structures ont des expertises importantes dans ce domaine et il serait intéressant de les appuyer, dans l'esprit de ce que fait le CG 35,
- L'expérience d'une mini-laiterie, *suudu baaba*, paraît prendre la bonne voie dans un domaine où plusieurs projets ont déjà échoué. La sécurisation de ce type de laiterie passe actuellement par la sécurisation de la production de lait. Il faudrait ainsi les accompagner dans leur démarche de développement du circuit d'approvisionnement, dans l'équipement (de base) de certains points de collecte de lait et dans la sécurisation de l'alimentation des bovins,... De plus il existe une race locale, le zébu du Macina, particulièrement adaptée à la zone inondée et différents acteurs locaux pensent qu'elle devrait être valorisée. Il s'agirait notamment d'améliorer la race, par sélection ou insémination artificielle, et d'en faire la promotion.
- Enfin, la culture du bourgou comme plante fourragère semble présenter un intérêt pour valoriser les larges étendues d'eau : cette culture a été étudiée depuis de nombreuses années, mais je n'ai malheureusement pas pu rencontrer les structures qui s'en sont chargées. Il faudrait donc dans un premier temps se renseigner sur l'état actuel des connaissances sur cette culture, avant d'envisager sa promotion.

Sur le plateau Dogon, il s'agit principalement d'aider les populations à dégager des revenus pour acheter les céréales qu'ils ne peuvent pas produire : en ce sens, l'échalote présente d'ores et déjà un fort intérêt et fait la renommée du plateau.

Cependant, d'autres spéculations peuvent être intéressantes pour le plateau dogon, surtout dans la partie du plateau concentrée autour de la ville de Bandiagara, où il existe un réseau de micro-barrages. En réponse aux préoccupations des producteurs locaux, qui ne souhaitent pas que leur économie ne repose que sur l'échalote, il serait intéressant d'accompagner et de promouvoir le développement d'autres cultures maraichères comme la pomme de terre, dont la culture se développe fortement depuis sa « récente » introduction, mais aussi l'aubergine africaine, le piment (facilité de conservation par séchage), le pain de singe (fruit du baobab), le tamarin...

Le reste du plateau et la plaine offrent un potentiel intéressant pour la production de céréales sèches (petit mil, niébé, fonio...), tandis que le maraichage y est difficile par manque d'eau (puits profonds, barrages difficiles à construire...). Il serait donc intéressant d'accompagner les paysans pour valoriser ce potentiel et développer les cultures céréalières.

En saison des pluies, la production de fourrages (des recherches sur le niébé fourrager et sur le traitement au neem ont été menées autour de Bankass) dans cette zone permettrait également d'y développer l'élevage.

Dans les plaines, une pratique est de creuser des retenues d'eau pour les ensemercer en poisson, tout en permettant d'abreuver les animaux. Cette pratique, qui selon certains « modifie favorablement l'écosystème environnant » en rehaussant le niveau la nappe, gagnerait à être mieux étudiée pour pouvoir être remise en valeur.

Dans cette région, il existe une véritable complémentarité entre les différentes zones, en terme de sécurité alimentaire. Étant donnée la diversité des acteurs bretons qui y interviennent déjà, il apparaît important de saisir cette opportunité pour étudier les échanges agricoles au sein de la région, afin de pouvoir les soutenir au mieux.

3.6 Cayar

Je me suis rendu dans la commune de Cayar du lundi 24 août 2009 au mardi 2 septembre 2009 pour y rencontrer les partenaires du collectif Pêche et Développement. Cayar est également jumelé avec la ville de Lorient. J'ai été accueilli à Cayar par le président du CNPS⁴⁶, également président du quai de pêche de Cayar.



Illustration 8: Localisation de Cayar, Sénégal

3.6.1 Présentation de la zone

Cayar est un des principaux ports de pêche artisanale du Sénégal (300 à 700 pirogues). Ceci s'explique par la présence au large d'une fosse marine atteignant 3000 m de profondeur, dans laquelle de l'eau froide et riche en nutriments remonte vers la surface (phénomène d'upwelling) et crée des conditions très favorables au développement de phytoplancton, premier maillon de la chaîne alimentaire. Les poissons y sont variés et surtout plus gros qu'ailleurs. De ce fait, Cayar exerce un fort attrait sur les pêcheurs de toute la côte, qui viennent doubler la flotte de pirogues en haute saison (saison sèche).

Plus de 300 femmes transforment des poissons pêchés localement, que ce soit pour le marché sénégalais ou ouest-africain. Des aménagements ont été réalisés pour le salage (avec le sel du Lac Rose tout proche), le fumage, le séchage,... Leurs produits semblent de bonne qualité et reconnus, car ils attirent des acheteurs venus de loin.

Cayar est également situé au départ d'un cordon dunaire qui longe la "Grande côte" (partie du front atlantique situé au nord de Dakar) sur toute sa longueur (200 km).

En arrière de ce cordon dunaire se trouvent des bas-fonds que l'on appelle localement les niayes.

46 Collectif National des Pêcheurs artisanaux du Sénégal

Dans les niayes, les sols sont de bonne qualité et sont principalement valorisés pour des cultures maraichères et fruitières, et dans une moindre mesure pour la production de céréales sèches.

La population varie au cours de l'année, selon les saisons de pêche, de 16000 à 25000 personnes. Elle est composée de différentes ethnies, mais principalement des lebou et des wolof.

Leur alimentation est surtout d'origine locale (produits de la mer, mil, légumes, fruits), seul le riz est importé.

Situé dans la zone sahélienne, Cayar a une pluviométrie moyenne de 400 à 500 mm/an. Le climat est littoral de type subcanarien maritime, ce qui atténue l'Harmattan (vent chaud et sec provenant du désert saharien).

3.6.2 Contexte de la zone

La pression sur les ressources halieutiques est telle que les poissons se raréfient et que la pêche n'est plus aussi rémunératrice qu'avant. La plupart des familles cherchent à diversifier les activités de leurs membres, mais les options sont restreintes.

Il existe de plus dans cette zone des tensions importantes autour de l'usage du foncier. La dynamique volontariste de développement du tourisme de la Grande Côte et l'urbanisation galopante liée à la forte croissance démographique mettent en danger des terres agricoles qui sont menacées par ailleurs par la baisse et la pollution de la nappe phréatique (surpompage, mauvaise utilisation des produits chimiques, salinisation) et par l'ensablement des niayes, car la barrière de filaos⁴⁷ plantée sur la dune pour la fixer est difficile à entretenir.

Le climat évolue également et la baisse de pluviométrie observée met en danger les activités agricoles.

La situation apparaît tellement difficile qu'en 2006, Cayar est devenue l'espace de quelques mois le point de départ des pirogues de migrants en direction des Canaries. Les migrants, principalement des jeunes, visaient l'entrée en Espagne par Les Canaries. Arrêtés, ils ont été rappatriés massivement et ont fondé un GIE⁴⁸ pour essayer de s'en sortir ensemble. Le collectif Pêche et Développement travaille avec eux et un stage effectué récemment a permis d'identifier leurs besoins et des pistes d'actions pour les soutenir.

3.6.3 Pistes d'intervention

Dans un contexte où les principaux secteurs d'activité (pêche, transformation, maraichage) rencontrent des difficultés, il paraît primordial d'appuyer la stratégie actuelle des villageois, à savoir la diversification des activités au sein des familles. Dans cet objectif, il faudrait travailler au développement et à la sécurisation des différentes activités :

- La pêche : La diversité des acteurs cayarais appelle une grande diversité d'interventions :
 - ✗ accompagner les pêcheurs dans la gestion des ressources halieutiques,
 - ✗ évaluer les possibilités de financement des campagnes pour ces différents acteurs,
 - ✗ étudier les différentes filières (poisson frais, transformé,...) et notamment accompagner les femmes transformatrices à renforcer les liens avec les acheteurs d'autres pays ouest-africains, car le poisson séché est une des sources de protéines animales, qui fait généralement défaut dans l'équilibre alimentaire des africains.

47 Très bien adapté aux conditions de niayes, le filao est également un fixateur d'azote atmosphérique.

48 Groupement d'Intérêt Economique

- La transformation : La transformation est un métier réalisé par les femmes et leur permet de participer aux frais du ménage. C'est donc une activité particulièrement intéressante, qui a reçu de nombreux appuis d'autres programmes et projets et qu'il faudrait continuer à appuyer. Notamment, les infrastructures pourraient être améliorées, à toutes les étapes des processus de transformation. Comme précisé dans le premier point, les femmes souhaitent renforcer leurs relations avec l'aval, pour sécuriser les ventes et, en comprenant mieux les attentes des différents marchés, adapter leurs productions.

Enfin, il serait intéressant d'étudier les possibilités de valorisation des déchets produits par les pêcheurs et les mareyeurs (invendus) ainsi que par les transformatrices (produits non conformes, abats,...), dans du compostage ou de la méthanisation par exemple, car ils pourraient alors profiter au développement des activités maraichères.

- Le maraichage: Avec la crise de la pêche, le maraichage est devenu plus intéressant, mais de nombreux pêcheurs sont toujours peu attirés par cette activité. Par ailleurs, les parasites sont particulièrement présents sur ces terres, les coûts d'installation sont élevés (creuser un puits, acheter une motopompe) et le financement des campagnes demande un fonds de roulement important. Enfin, il n'y a jusqu'à présent pas de place pour vendre les produits et il semble que les acheteurs tirent un grand bénéfice de ce manque d'organisation des producteurs. Pour aider les maraichers à valoriser leurs terres, il faudrait améliorer l'accessibilité aux intrants, mais surtout les former à leur bonne utilisation. De plus, étudier la commercialisation des produits maraichers permettrait d'être plus informés sur leur fonctionnement afin d'en tirer un meilleur bénéfice, tout en identifiant les produits porteurs.
- Les expériences de fixation des dunes montrent que les pratiques développées sont efficaces et ont permis dans d'autres zones le développement de structures maraichères de taille moyenne aux mains de la population locale. Une capitalisation a été menée par le CILSS sur ce sujet.
- Enfin, il me semble particulièrement intéressant d'avoir l'opportunité de soutenir la mairie dans la réalisation d'un plan de développement en s'assurant de la consultation de la population et des structures et personnes ressources disponibles localement. Comme je l'ai constaté dans toutes les zones visitées, le plan de développement est un document de référence dans l'analyse des problématiques locales de développement et dans la définition des solutions pour répondre aux besoins exprimés.

4 Et les bretons dans tout ça ?

4.1 Qu'est-ce qui rapproche les bretons des ouest-africains ?

Cette question, en apparence anodine, est au cœur de l'engagement de nombreux acteurs bretons. En effet, qu'est-ce qui permet d'expliquer un tel engagement des acteurs bretons en direction de cette région du monde ?

En premier lieu, on pourrait penser que la proximité linguistique et les forts liens historiques entre la France et l'Afrique de l'Ouest suffisent à expliquer cet engagement. Cependant, s'il ne faut pas minimiser l'importance de ces aspects, il est fréquent d'entendre les acteurs bretons évoquer les similarités historiques entre les agricultures bretonne et ouest africaine.

En effet, durant ces 50 dernières années des secteurs agricoles et agroalimentaires bretons ont connu un très fort développement. À l'époque, le paysage agricole breton était également composé des cotations de type familial pratiquant une agriculture de type vivrière très diversifiée. Il est vrai aussi que l'enjeu alimentaire d'après-guerre était important et que le développement breton s'est en partie appuyé sur des initiatives locales, dans un esprit de coopérative et d'entreprise⁴⁹.

Cependant, ce développement s'est réalisé dans un cadre protecteur (politique agricole commune, union douanière,...) et grâce à de forts investissements extérieurs.

De plus, comme nous l'avons vu précédemment, le contexte actuel dans lequel évoluent les agricultures africaines est très différent du contexte dans lequel ont évolué les agricultures bretonnes. En Afrique de l'Ouest :

- les enjeux et contraintes écologiques sont beaucoup plus importants,
- il existe encore des freins importants à la révolution verte,
- la mise en place d'un cadre protecteur ouest africain est fortement contrariée par les pressions internationales,
- les ressources foncières sont déjà l'objet de convoitises de plusieurs pays.

À une période où le modèle agricole breton montre ses limites, la coopération avec l'Afrique de l'Ouest peut donc être l'occasion non pas de reproduire ce modèle mais plutôt d'avancer ensemble. Il sera donc particulièrement intéressant pour les acteurs bretons de tirer les leçons (bonnes et mauvaises) de leur développement afin d'accompagner au mieux leurs homologues ouest africains tout en faisant évoluer le modèle agricole et agroalimentaire breton. C'est d'ailleurs en acceptant un regard critique sur le développement breton que le partenariat prendra toute sa valeur.

4.2 Comment les bretons interviennent-ils en Afrique de l'Ouest ?

Le but de cette partie est d'illustrer, à travers la caractérisation de différents types de coopération, les différents types de coopération rencontrés sur le terrain et d'en extraire les « bonnes pratiques ».

Les coopérations « ponctuelles » :

Ce type de coopération regroupe toutes les structures intervenant de façon isolée et disposant généralement de peu de moyens humains et financiers. La définition des actions est alors souvent le fait d'une ou quelques personnes, ces structures ont souvent une faible capacité d'analyse du contexte local et des besoins prioritaires, et n'ont de ce fait pas de réelle stratégie globale. Enfin, disposant de faibles ressources financières, leurs interventions sont dispersées dans le temps et ne profitent

49 Bretagne Prospective s'intéresse aux particularités de la population bretonne et a publié le « Livre blanc de la Bretagne » sur ce sujet.

généralement qu' à un petit groupe de personnes.

Pour ce type de coopération, les actions peuvent être intéressantes, mais elles sont généralement éparpillées et souvent peu efficaces, voire contre-productives.

Les coopérations plus structurées, mais encore fragiles :

Dans ce type de coopération se trouvent toutes les structures qui commencent à échanger avec les autres structures intervenant localement. Ces structures ont généralement la volonté de répondre aux besoins locaux et sont capables d'entraîner d'autres acteurs locaux ou étrangers dans leurs projets en mutualisant les moyens et les réflexions. Appartenir à ce type de coopération suppose d'accepter un regard critique sur ses actions... ce qui constitue un frein non négligeable pour certaines structures.

Ce type de coopération mène généralement à la mise en place d'actions plus efficaces car intégrées dans une stratégie plus globale, mais les effets ne sont pas pour autant durables...

Les coopérations « intégrées » :

Ce type de coopération rassemble les structures qui inscrivent leur action dans une approche globale, c'est-à-dire que "l'ensemble" des interventions à mener a été identifié et qu'elles ont la responsabilité de celles qui correspondent à leurs compétences. La coordination avec les autres acteurs permet de mener un panel d'interventions le plus large possible, en mutualisant les compétences.

Ceci nécessite une grande capacité d'identification et d'analyse des besoins locaux, notamment à travers des partenariats avec les services techniques et les élus locaux, ainsi qu'avec les autres acteurs, voire des personnes ressources. Ces structures entretiennent généralement des contacts beaucoup plus réguliers avec leurs partenaires sur le terrain et certaines disposent même de salariés sur place. Ce lien régulier leur permet d'être attentif à l'évolution du contexte et d'être réactif si besoin.

Les structures inscrites dans ce type de coopération mènent généralement des actions beaucoup plus efficaces et surtout plus durables car basées sur un réel partenariat avec un transfert de compétences au Sud.

4.3 Quelles leçons en tirer ?

Bien évidemment, cette typologie n'a pas pour objectif de discriminer certains types de coopération. Le fait est que de nombreuses coopérations intégrées sont apparues suite à une lente construction, qui a parfois débuté par la présence sur les lieux d'une petite structure du type "ponctuel", qui a pu et su évoluer .

Ce qui importe avec cette typologie, c'est de révéler les liens qui permettent aux structures d'évoluer d'un type de coopération à l'autre (dans les deux sens). En quelque sorte, les structures qui suivent une trajectoire « positive » évoluent dans un état d'esprit particulier :

- elles basent leurs actions sur les besoins locaux, qu'elles se donnent les moyens d'identifier,
- elles sont conscientes de la diversité des interventions à mener et savent reconnaître les limites de leurs compétences et faire confiance à d'autres structures,
- pour pouvoir travailler durablement ensemble, elles acceptent la confrontation des idées et savent au besoin faire évoluer leur point de vue à la lumière des résultats de terrain,
- ...

Il est évidemment possible d'évoluer dans l'autre sens, il suffit pour cela d'être dans l'état d'esprit contraire à celui décrit ci-dessus !

Comme nous le verrons par la suite, la mission de terrain s'est principalement rendue sur des zones où les acteurs bretons appartiennent au deuxième ou troisième type de coopération. Pour des raisons évidentes, il était en effet préférable d'étudier ces projets, qui ont pu m'accueillir et m'aiguiller pour valoriser au mieux le peu de temps disponible sur chaque zone, plutôt que de me rendre sur des zones où personne n'aurait pu m'accompagner...

4.4 Quelles pistes pour la démarche collective ?

En première analyse, la démarche collective ne pourra fonctionner que si tous les acteurs se donnent les moyens de suivre une trajectoire « positive », quel que soit leur stade actuel. La démarche BPAVA doit donc rester ouverte à tout acteur intéressé, à condition qu'il respecte :

- les valeurs de solidarité et d'éthique partagées,
- une analyse de la problématique alimentaire ouest africaine. Cette analyse ne doit pas chercher à gommer les différences de points de vue, mais doit au contraire les confronter par l'expérience afin de les faire évoluer,
- l'état d'esprit d'ouverture décrit précédemment et la recherche de la plus grande efficacité possible des actions en regard des moyens à disposition (financiers, humains, intellectuels,...).

Pour débiter cette démarche sur des bases les plus saines possibles, il a donc fallu définir de façon concertée les valeurs partagées et l'analyse de la problématique alimentaire ouest africaine.

Ces différents points ont été abordés lors de la rencontre technique du 26 octobre 2009 à Brest.

4.5 Programme et contenu des présentations du 26/10/09

La question centrale de cette journée, qui a réuni 70 bretons et des partenaires africains invités, était la suivante :

Quelle pourrait être la contribution de la Bretagne à la revalorisation des cultures vivrières en Afrique de l'Ouest ?

Après une rapide présentation par chaque partenaire africain de la zone qu'il représentait, deux tables rondes ont réuni africains et bretons autour des questions suivantes :

- *Comment intensifier durablement la production agricole et sécuriser les systèmes de production ?*
- *Comment améliorer l'intégration des producteurs dans les circuits commerciaux et promouvoir les échanges alimentaires régionaux ?*

La table ronde de clôture avait alors comme objectif de définir *comment travailler ensemble au-delà de cette journée.*

4.6 Contenu des débats et engagements

Lors de cette journée, les discussions ont été particulièrement riches. Les acteurs présents ont reconnu l'intérêt de cette démarche collective, pour mutualiser les compétences et moyens, mais aussi pour pouvoir affirmer ensemble leurs opinions. Notamment, cette démarche est apparue comme un moyen de favoriser l'intégration régionale ouest-africaine, entre autres à travers la valorisation des complémentarités, en travaillant avec les dirigeants à la réduction des barrières à la circulation des marchandises ou encore en valorisant les avancées de la recherche à l'échelle régionale. Il a également été affirmé qu'il est indispensable, par soucis de légitimité, d'inscrire les actions en accord avec les politiques définies au niveau local, national et régional, tout en militant pour un retour de l'investissement dans le secteur agricole et agro-alimentaire.

A la fin de cette rencontre technique, les participants se sont vu remettre une lettre de cadrage et un document décrivant les outils à mettre au point et la méthode de travail. Ils ont été invités à lire ces documents au plus vite et à me faire parvenir leurs commentaires. Les différentes remarques relevées au cours de la journée ont ensuite été intégrées dans les versions finales.

Deux thématiques transversales se sont dégagées :

- L'appui à l'organisation et à la structuration du monde agricole. L'objectif est de participer au « *renforcement des capacités des ruraux à participer à la définition des orientations stratégiques concernant leur territoire et leurs filières, et à disposer de l'autonomie pour mettre en oeuvre les choix délibérés afin que le développement leur soit le plus profitable possible [...] dans une perspective d'éducation populaire*»,
- « *L'appui à la mise en place de mécanismes de financement appropriés aux objectifs des acteurs et à leur moyens [...] notamment sous l'angle de l'accès à la microfinance*», car l'existence de tels mécanismes conditionne fortement l'efficacité des interventions⁵⁰.

D'autres thématiques comme « *la valorisation du rôle des femmes et des jeunes, l'adaptation au changement climatique ainsi que la logistique, la conservation et la transformation* » ont été soulignées et seront prises en compte dans la réflexion sur ces deux thèmes.

Par ailleurs des outils et les premières actions à mettre en place ont été définis, parmi lesquels :

- « *un répertoire de structures/personnes ressources, au Nord comme au Sud, en fonction de leurs compétences* »,
- « *l'identification de projet(s) cible(s) [...] portés par des partenaires du Sud et ayant vocation à favoriser l'organisation et la structuration du monde agricole* »,
- La création « *d'un comité scientifique, émanation du comité ABCIS et complété par les membres du comité de pilotage initial de la démarche et les partenaires du Sud, dont la mission sera de capitaliser les expériences, d'affiner le cadre de référence commun et d'étudier les projets remontant des partenaires du Sud* ».

Pour plus d'informations sur ces thématiques transversales et sur les outils et méthodes de travail, la lettre de cadrage, d'où sont tirées ces citations, est disponible en annexe.

4.7 Des regroupements d'acteurs à accompagner et encourager

Enfin, comme expliqué auparavant, de nombreux acteurs bretons se rassemblent déjà autour de thématiques communes. Bien que ces thématiques n'ont pas été identifiées comme prioritaires dans la démarche collective, j'ai choisi d'évoquer ici celles qui me semblent les plus fédératrices, en citant pour chacune d'entre elles des expériences de terrain observées en Afrique de l'Ouest et qui gagneraient à être partagées. Bien, évidemment, cette liste (tout comme la liste des expériences de terrain) n'est pas exhaustive et il sera intéressant de la compléter.

4.7.1 Regroupement par pays d'intervention

Plusieurs exemples de regroupements d'acteurs par pays d'intervention méritent d'être soulignés :

- Une dizaine de structures intervenant au Niger ont monté le « collectif Niger », qui se réunit régulièrement pour discuter de l'actualité du pays et des besoins des populations locales,
- L'UBGOF⁵¹, créée récemment par des migrants d'origine burkinabés, est en ce moment en train de définir ses lignes d'action prioritaires. Cette initiative est intéressante car le rôle des migrants, qui constituait le sujet des 2èmes assises de la solidarité internationale, est ici central,
- Créée tout récemment, la « plateforme Mali » est en cours de création. Je n'ai

⁵⁰ Dans le domaine de la microfinance, le réseau CERISE (Comité d'Echange, de Réflexion et d'Information sur les Systèmes d'Epargne-crédit) est une source d'information très intéressante, <http://www.cerise-microfinance.org>

⁵¹ Union des Burkinabè du Grand Ouest de la France

malheureusement pas eu le temps d'assister à leur réunions, mais il semble intéressant de suivre l'évolution de cette structure et les pistes de réflexions qui ont été choisies.

Dans le même esprit, d'autres exemples existent à une moindre échelle :

- Au Mali par exemple, l'AJCRPD, l'AIVM que j'ai rencontrés à Mopti, regroupent des acteurs aux compétences très variées et disposent d'un représentant ou d'une équipe qui les représente localement, ce qui leur permet de garder le contact avec les populations locales et de suivre au plus près l'évolution du contexte d'intervention,
- Par ailleurs, des structures comme l'AFDI au Mali ou Aniya⁵² au Niger rassemblent des acteurs de la même famille intervenant chacun dans une zone différente mais dans le même pays et leur permettent de profiter de l'expertise d'autres membres et d'organiser des échanges, durant lesquels les bretons et les africains analysent ensemble les actions mises en place, pour les critiquer et/ou s'en inspirer.

Il me paraît primordial de mettre en valeur ces regroupements et d'accompagner leur évolution, car ils répondent à une demande forte des acteurs bretons et qu'ils représentent un premier pas vers une démarche collective à l'échelle régionale.

4.7.2 Regroupement autour d'une même thématique

Les produits laitiers :

La commercialisation et la transformation du lait sont des domaines de compétences reconnus en Bretagne, et différents acteurs s'y intéressent :

- L'association Abadas constitue un exemple intéressant, car cette association s'appuie sur des partenaires intervenant en Afrique de l'Ouest pour identifier la demande, puis interpelle les acteurs français, bretons ou non, qui possèdent les compétences requises pour répondre au mieux aux besoins,
- AVSF⁵³ dispose également d'une expertise intéressant dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les aspects sanitaire et l'alimentation des animaux,
- Le zoopôle de Ploufragan⁵⁴ forme depuis plusieurs années des africains (d'Afrique de l'Est) sur les thématiques de production et de transformation laitières, en leur offrant une formation théorique accompagnée d'une expérience d'appui à la production et à la vente d'aliments fortifiés ns une entreprise bretonne,
- L'AIVM intervient entre autres sur ces thématiques dans la région de Mopti en suivant en appuyant le développement d'une mini laiterie locale (petit équipement, aide à l'organisation de la collecte du lait) et en s'intéressant, avec les autorités locales, à l'amélioration des races locales. Si pour l'instant l'insémination artificielle a rencontré de nombreuses difficultés, d'autres partenaires locaux comme la Chambre Régionale d'Agriculture de Mopti souhaiteraient envisager de valoriser une race locale, le zébu du Macina.

La valorisation des produits locaux :

Comme on l'a vu précédemment, un travail important reste à mener sur les activités de transformation et valorisation des produits locaux, qui permettent de :

- Valoriser le rôle des femmes,
- Contribuer à sécuriser les économies familiales,
- Adapter l'offre à la demande en terme de diversité des produits et de régularité de leur disponibilité au cours de l'année.

52 <http://www.france-niger.com>

53 Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, <http://www.avsf.org/>

54 <http://www.zoopole.com/>

En Bretagne, plusieurs acteurs s'y intéressent, comme par exemple :

- Afrique Verte, qui accompagne des transformatrices de céréales locales au Niger, au Burkina Faso et au Mali,
- L'AJCRPD, qui accompagne depuis une dizaine d'année des femmes du plateau dogon, pour développer leurs activités génératrices de revenus,
- Valorial, qui s'intéresse à l'organisation d'acteurs bretons et africains autour de la valorisation de quatre produits : la corne de zébus, la mangue, l'oignon et le lait au Mali. Ces projets ne seront retenus que s'ils motivent des industriels bretons. Des pré-études de faisabilité sont actuellement en cours.

En Afrique de l'Ouest, des structures mènent également des travaux intéressants :

- Les Instituts de Technologie Alimentaire travaillent à l'amélioration des techniques de transformation locales et à la mise au point de nouvelles recettes,
- Des centres comme le CILSS ou le programme Nutrifaso⁵⁵ travaillent sur les aspects nutritionnels. Par exemple, Nutrifaso appuie des unités de transformation pour la production et à la vente d'aliments fortifiés.

Différentes entreprises du secteur agroalimentaire breton pourraient être intéressées par des produits ouest-africains. Quelques pistes mériteraient d'être explorées, notamment pour la préparation de petits déjeuners, de biscuits, de mélanges de graines de pains spéciaux, de confiseries, de glaces, de thé, de bière,... Pour entrer en contact avec ces entreprises, les réseaux comme Produit en Bretagne ou Bretagne International peuvent constituer des intermédiaires particulièrement intéressants.

Enfin, la problématique des emballages est récurrente et mériterait que des structures s'y intéressent : nombre de produits locaux sont désavantagés par la piètre qualité des emballages disponibles localement, qui protègent moins bien les denrées alimentaires et sont moins attrayants que les emballages des produits importés. Plusieurs structures rencontrées lors de cette étude semblent vouloir s'y intéresser et il serait intéressant de favoriser leur rencontre (entre autres Afrique Verte, Bretagne International (à travers sa représentante au Mali) et Valorial). Un réseau d'industriels de l'emballage, Breizpack⁵⁶, pourrait par ailleurs être sollicité sur ce thème.

Dans le domaine de la formation, qui a été cité le 26 octobre comme un levier sur lequel les acteurs bretons souhaitent se concentrer, de nombreuses structures proposent des approches intéressantes et complémentaires. Il s'agit de la FRCIVAM⁵⁷ de Bretagne (éducation populaire), des Centres de Formation des Apprentis (envoi d'élèves à l'étranger), de la FRMFR de Bretagne⁵⁸ (appui à la création d'une FRMFR au Mali, région de Mopti), d'ASF (formations techniques agricoles),... des échanges d'expérience, en Bretagne et au Mali, permettraient de capitaliser sur ces différentes initiatives (identification de la demande de formation, déroulement des formations,...) et de les diffuser à l'ensemble des acteurs bretons.

D'autres thématiques intéressent de nombreux acteurs bretons, parmi lesquelles :

- L'introduction de pratiques propres à l'agriculture biologique, notamment pour le maraichage (Helvetas, ARFA à Fada N'Gourma, ASF,...),
- Le développement de l'aviculture, qui offre un taux de transformation viande très intéressant en regard des calories consommées et permet de produire de la viande rapidement grâce à des cycles de reproduction courts. Sur ce sujet, les pratiques divergent fortement entre l'aviculture villageoise, accessible aux populations les plus défavorisées et qui valorise le

55 http://www.gret.org/ase/result_long.asp?cle=785

56 <http://www.breizpack.net/>

57 Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural, <http://www.civam-bretagne.org/>

58 Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales de Bretagne, <http://www.mfr-bretagne.asso.fr/>

rôle des femmes (AVSF, ASF,...), et l'aviculture industrielle (Zoopôle de Ploufragan). La démarche collective pourrait permettre de comparer ces pratiques et d'en valoriser les complémentarités.

- Enfin, différentes structures présentes le 26 octobre ont souligné l'importance des questions de logistiques. Entre autres, Armor logistique fédère de nombreux acteurs bretons autour d'un projet d'équipement de femmes maraichères ivoiriennes en véhicules pour acheminer leurs produits vers les centres de consommation urbains, tandis qu'ASF achemine tous les ans des lots de semences de pomme de terre depuis la Bretagne vers des pays du Sahel.

En conclusion, en quoi cette démarche peut-elle être innovante ?

La démarche BPAVA a été fondée sur l'idée qu'il est possible de travailler collectivement pour intervenir plus efficacement et de façon innovante.

Au Nord, la démarche est déjà innovante car elle a pour objectif de faire travailler ensemble des acteurs qui se connaissent peu, n'ont pas l'habitude de travailler ensemble et ne partagent pas forcément les mêmes points de vue. Le maintien d'un comité de pilotage ouvert à tous types de structures et la création d'un comité scientifique devraient permettre de garantir le respect des valeurs fondatrices définies dans la lettre de cadrage, tout en continuant de solliciter les structures bretonnes, pour valoriser au mieux les compétences bretonnes et entretenir la dynamique. Grâce à cette démarche, des acteurs bretons pourraient par exemple répondre collectivement à des appels à projet (nationaux, européens,...).

Au Sud, cette démarche sera également innovante si elle se donne les moyens d'associer les partenaires africains aux réflexions à travers la mise en place d'un réel partenariat, d'égal à d'égal. Plusieurs exemples montrent que ces partenaires jouent déjà un rôle crucial dans l'identification des besoins et des structures ressource, dans la formulation d'actions et dans le suivi de l'évolution du contexte d'intervention. Ce partenariat sera également innovant s'il permet aux partenaires des différents acteurs bretons de se rencontrer lors de voyages d'échanges Sud-Sud autour des thématiques centrales d'organisation, de structuration et de financement en milieu rural, ainsi que sur les nombreuses autres thématiques identifiées.

Il serait également intéressant d'associer les acteurs bretons à ces échanges Sud-Sud, afin que chacun puisse tirer profit des nombreuses expériences et enrichir ses pratiques, entre autre sur les thématiques transversales retenues pour débiter la démarche collective.

Parmi les partenariats à développer, il paraît important d'impliquer d'autres structures équivalentes hors de Bretagne :

- En France, d'autres coopérations décentralisées ou des structures non bretonnes, comme par exemple AVSF, Afrique verte, Terre des hommes, RESACOO⁵⁹, ERAI⁶⁰,.... auront certainement beaucoup à apporter,
- En Afrique, plusieurs structures m'ont fait part de leur envie de s'associer à ce type de démarche. Il s'agit de :
 - ✗ structures politiques et économiques comme la CEDEAO ou l'UEMOA,
 - ✗ centres de recherche et de capitalisation comme le CILSS, l'Institut du Sahel, Agrhymet,
 - ✗ institutions et O.N.G. d'ampleur régionale comme la FAO ou l'IRAM.

De tels partenariats pourraient permettre aux acteurs bretons de suivre et de diffuser les avancées de ces structures au bénéfice des petits producteurs, mais aussi d'associer ces populations aux réflexions, en faisant remonter des données de terrain les concernant.

Enfin, la principale qualité de la démarche BPAVA est de chercher à créer des liens forts entre des territoires et leurs populations, au Nord et au Sud. En effet, les avancées techniques, si bénéfiques soient-elles, ne suffiront pas à développer durablement les agricultures vivrières ouest-africaines et c'est en s'investissant collectivement et durablement à l'échelle d'un territoire, mais surtout en acceptant d'analyser leur trajectoire de développement et d'interroger leur modèle agricole que les acteurs bretons participeront le plus efficacement au soutien des agricultures vivrières et à la recherche de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

59 Réseau Rhone-Alpes d'Appui à la Coopération, <http://www.resacoop.org/>

60 Entreprise Rhône-Alpes International, <http://www.eraï.org/fr/front/index.php>

Annexe 1 - Liste des abréviations

ABCIS	Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité
ADRAO	Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest
AFDI	Agriculteurs Français et Développement International
AIVM	Association Ille-et-Vilaine / Mopti
AJCRPD	Association de Jumelage Coopération Rennes Plateau Dogon
ARFA	Association de Recherche et de Formation Agro-écologique
ARIDEL	Action pour le Renforcement des Initiatives de Développement Local
ASF	Agro Sans Frontière
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BPAVA	Bretagne pour la Promotion des Agricultures Vivrières en Afrique de l'Ouest
CASI	Coordination des Associations de Solidarité Internationale
CEDEAO	Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNOP	Coordination Paysanne des Organisations Paysannes
CORAF	Conseil l'ouest et le centre africain pour la recherche et le développement agricole
CRB	Conseil Régional de Bretagne
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
ECOWAP	Politique commune agricole de la CEDEAO
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FEWS NET	<i>Famine Early Warning Systems Network</i> (Réseau du système d'alerte précoce)
FRCIVAM	Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
FRMFR	Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GREF	Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Plan Alimentaire Mondial
Pékéa	<i>a Political and Ethical Knowledge on Economic Activities</i> (un savoir politique et éthique sur les activités économiques)
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PRIA	Programme Régional d'Investissement Agricole
RAIL	Réseau d'Appui aux Initiatives Locales
RITIMO	Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest
RPCA	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au sahel
UBGOF	Union des Burkinabè du Grand Ouest de la France
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

Annexe 2 – Membres du Comité technique BPAVA (2009)

TITRE	PRENOM	NOM	ORGANISME
Monsieur	Bernard	ANGOT	Bretagne International
Monsieur	Jean-Denis	AUTRET	Société GERMICOPA
Madame	Odile	CASTEL	Université de Rennes 1
Madame	Sylvie	COURATIN	Conseil Régional de Bretagne
Monsieur	François	DOLIGEZ	Université de Rennes 1 IRAM
Monsieur	Guy	DURAND	Agrocampus
Mademoiselle	Violaine	GUINET	Conseil Régional de Bretagne
Monsieur	Christian	GUYONVARC'H	Conseil Régional de Bretagne – Chargé des affaires européennes et internationales
Madame	Marie	IMBS	Conférence des Régions Périphériques Maritimes
Monsieur	Bernard	JOUAN	Agro sans Frontières
Monsieur	Thomas	LAGATHU	Conseil Général d'Ille et Vilaine
Monsieur	Pierre-Yves	LE CHAT	Conseil Régional de Bretagne
Madame	Tifenn	LECLERC	PEKEA
Monsieur	Gilles	MARECHAL	Pôle INPACT
Madame	Sarah	POMERANZ	CFSI
Monsieur	Yves	SAINTILAN	Afrique Verte Penn ar Bed
Madame	Sonia	SCOLAN	CASI Bretagne
Madame	Juliette	SOULABAILLE	Comité des Régions
Madame	Clotilde	TASCON MENNETRIER	Conseil Général d'Ille et Vilaine
Monsieur	Alain	YVERGNIAUX	Conseil Régional de Bretagne – Commission du développement économique et de la recherche Conseil régional